

LES BALKANS

Athènes — Juillet — Août 1931.

N° 10—11.

Bulgares et Grecs

Depuis quelque temps l'idée d'un rapprochement entre la Bulgarie et la Grèce se poursuit de plus en plus activement et se concilie un nombre croissant d'adeptes. A l'appui de cette idée on invoque communément les divers avantages politiques et économiques qui devraient amener les deux pays vers un rapprochement. Mais on a rarement ou guère pris en considération et utilisé les rapports historiques et culturels qui, depuis longtemps, unissent étroitement les peuples balkaniques et dont l'importance est si grande qu'il est permis de concevoir ces nations comme une unité ethnique, malgré leurs différences en matière de langue et de politique. Ce n'est pas seulement le fait d'avoir longtemps vécu sous la domination ottomane mais aussi leur substratum même ethnique, les croisements de races et les changements intervenus dans leurs populations, qui ont formé ces liens. Les Bulgares et les Grecs peuvent servir d'excellent exemple de cette similitude ethnique.

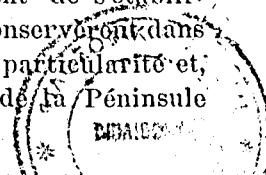
Depuis les temps les plus reculés, des rapports culturels étroits ont existé entre ces deux pays. Sans parler des colonies grecques, que de très bonne heure, nous rencontrons sur les principaux points de la mer Noire, nous trouvons dans l'ancienne Mésie et dans la Thrace, plusieurs preuves des relations culturelles qui unissaient les Grecs avec les anciens habitants de la Bulgarie. Les fouilles archéologiques pratiquées en Bulgarie en fournissent les meilleures preuves. Mais les Grecs ne fai-

saient pas qu'exercer leur influence sur leurs voisins, ils subissaient aussi la leur.

Il semble qu'un certain nombre de peuplades de Thrace ont erré de très bonne heure parmi les Grecs. Plusieurs conceptions mythologiques et religieuses des Grecs, comme p. ex. celle d'Orphée, de Dionysos, etc., attestent clairement l'influence thracienne en Grèce. Plus tard, les rapports entre la Grèce et la Thrace deviennent de plus en plus intenses et naturels, de sorte qu'un grand nombre de Grecs distingués, tel que Thucydide, portaient du sang thracien dans les veines.

A partir de Philippe II et d'Alexandre le Grand on observe une lente hellénisation de la population en Thrace, qui se poursuit durant la domination romaine jusqu'à la fin du paganisme. Cette hellénisation ne se manifeste pas seulement dans les usages de la vie extérieure, mais aussi dans la langue, les conceptions religieuses, etc. De même, la domination romaine a grandement facilité l'action d'influence réciproque et n'a pas été sans peser sur la formation ultérieure de la population de Grèce et de Thrace.

Il s'en est suivi une grande similitude des deux peuples et créé une base ethnique en quelque sorte générale pour les populations des temps ultérieurs. Ce fut sur cette base que Gaulois, Goths, Slaves, Bulgares etc. commencèrent de s'établir. Parmi eux il en fut qui conservèrent dans une certaine mesure leur particularité et, en se mêlant aux peuples de la Péninsule



constituèrent des nationalités séparées. Il est hors de doute que l'origine des traits communs actuels des peuples balkaniques doit être recherchée dans cette communauté de la base ethnique, ainsi que dans le fait que les Balkans ont longtemps constitué une unité politique (d'abord la domination romaine et, plus tard, Byzantine) qui de son côté favorisait l'action des influences réciproques des divers peuples.

Au IX^e siècle, les Bulgares et une partie des Slaves se convertirent au christianisme et particulièrement à l'Eglise grecque-orthodoxe. De là naquirent de nouvelles possibilités d'une plus forte influence grecque sur les Balkans. Toutes les institutions religieuses des grecs furent entièrement adoptées par les néophytes. Cette nouvelle influence grecque, ou plutôt byzantine, ne s'est pas bornée à l'Eglise. Les nouveaux chrétiens avaient besoin de lire les textes sacrés dans leur propre langue. Pour procéder à la traduction et à la transcription de ces textes, il a fallu créer un nouvel alphabet slave, ce qui fut entrepris par les frères Cyrille et Méthode et achevé par Clément d'Ochrida, sur le modèle de l'alphabet grec. A partir de ce moment, l'art byzantin, la littérature sacrée et profane, évidemment traduites, pénétrèrent en Bulgarie.

Il semble qu'à cette époque, la vie bulgare commença de se former sur le modèle et la manière de la vie byzantine. Ainsi, plusieurs institutions de l'Etat byzantin sont adoptées en Bulgarie, mais de leur côté, les peuples balkaniques nouvellement établis ont prêté à Byzance quelque chose de leur particularité. Nous trouvons souvent des Slaves occupant dans la vie publique de Byzance des fonctions élevées. De même les invasions des Tsars bulgares Syméon et Samuel à la suite de l'établissement de certaines peuplades slaves en Grèce ne furent pas sans influencer la population grecque. L'origine

d'un grand nombre de noms de lieux slaves dans la Grèce d'aujourd'hui remonte à cette époque.

La conquête de la Bulgarie par l'empereur byzantin Vassilios II favorise tout spécialement la formation de la vie de cette contrée sur le modèle byzantin. Ceci apparaît très nettement dans le II^e empire Bulgare, où nous trouvons plusieurs particularités de la vie publique et privée de Byzance.

La domination ottomane a donné enfin encore une fois la possibilité aux influences entre Bulgares et Grecs de s'exercer réciproquement. Les deux peuples furent derechef réunis en un seul Etat, ce qui facilita entre eux le développement de rapports étroits. Comme on sait, tous les Bulgares relevaient, dans l'Empire Ottoman, du Patriarche de Constantinople. De là commence une lente grécisation des Bulgares. Un grand nombre de Bulgares reçurent une éducation grecque et plusieurs d'entre eux ont joué un rôle prépondérant dans la vie intellectuelle grecque. Nous trouvons également plusieurs Bulgares d'éducation grecque comme chefs du mouvement bulgare de libération et de renaissance.

Nous voyons donc que les deux peuples balkaniques, malgré leur continuelle inimitié ont été réciproquement influencés. Il serait très intéressant de rechercher dans quelle mesure et vers quelle direction s'est exercée cette influence. Ce n'est pas ici le lieu d'une telle recherche. D'une manière générale on peut seulement dire que cette influence réciproque s'est particulièrement manifestée dans le folklore et dans la langue des deux peuples.

Le Dr. Landfeld a fait paraître récemment un très bel ouvrage sur la communauté des langues balkaniques, sous le titre «Linguistique Balkanique» (Paris 1930). Dans le vocabulaire bulgare on trouve un grand nombre de mots grecs, p. ex.

«dascal»=δάσκαλος, «ikona»=εικόνα, et inversement plusieurs mots slaves se trouvent dans le vocabulaire grec tels que γουστέρα=guster, ρούχο=rùcho. Les deux langues ont également abandonné l'usage de l'infinitif, qu'elles expriment avec la particule «na» et «da» suivie du verbe. Le futur est formé du verbe «vouloir» p. ex. θὰ γράψω=ste pisa.

Au pronom relatif se substitue l'adverbe οὐ=ποῦ et gdéto. P. e. Ὁ ἄνδρας ποὺ ἦλθε=covékát, gdéto doïdé.

Les deux langues se rencontrent également dans des expressions telles que ὁ γιά-

τρος ποὺ τὸν ἔστειλα=lekarat gdéto go izpratic.

On pourrait facilement multiplier les exemples de ces phénomènes dans la grammaire et dans la phonétique des deux langues.

Il serait à souhaiter qu'on utilisât les rapports historiques et culturels entre Bulgares et Grecs pour l'établissement d'une étroite amitié entre ces deux peuples, car ces rapports constituent pour ainsi dire les assises naturelles de cette amitié.

Dr W. BESCHENLIEW
Professeur à l'Université de Sofia

Le Crédit Agricole en Yougoslavie

A. Avant la Banque Agricole privilégiée.

La Yougoslavie, qui occupe une superficie de 249.000 kilomètres carrés et compte une population de 13.300.000 habitants, reste toujours, malgré les progrès que son industrie a réalisés ces dernières années, un pays agricole. En effet, les trois quarts de la population yougoslave, soit dix millions d'habitants environ, vivent de l'agriculture, autrement dit plus de deux millions de familles y puisent leurs principaux moyens d'existence. La valeur de la production agricole dépasse de beaucoup celle de la production industrielle du pays. Il est donc clair que l'industrie et le commerce y dépendent de l'agriculture et de la population agricole, qui constitue la classe principale de consommateurs des produits industriels et des articles d'importation.

La nécessité d'une organisation de crédit agricole s'est fait sentir en Slovénie depuis le milieu du siècle dernier, en Serbie quelques dizaines d'années plus tard et en Croatie vers la fin du 19^e siècle, à cause de l'industrialisation de la production agri-

cole, du grand morcellement des propriétés des difficultés de la vente des produits agricoles etc.

Le meilleur moyen d'organisation du crédit agricole est, comme la vie économique l'a démontré, la création de coopératives agricoles, d'après le modèle de Raiffeisen ou d'autres formes analogues. En Slovénie on a commencé de former les coopératives agricoles en 1855, en Serbie en 1894 et en Croatie en 1900. Ces associations avaient pris un assor assez important et avaient déjà commencé de se grouper en unions, mais les guerres balkaniques, d'abord, la guerre mondiale, ensuite, ont entravé le développement des organisations coopératives, et ont même influencé les bases morales de la vie coopérative, puisqu'elles ont influencé le niveau de moralité et de vertu, de la confiance mutuelle et de la collaboration des paysans, comme d'ailleurs dans les autres pays. En outre, l'immixtion des partis politiques dans la vie coopérative lui a été également très nuisible et, quoique par une loi on ait essayé de mettre des barrières à cette activité de partis, on ne peut dire qu'on ait réussi à obliger

les partis de s'abstenir de leur immixtion dans la vie coopérative.

Neanmoins, après la guerre une nouvelle activité des coopératives s'est manifestée. Une Centrale a été créée, avec siège à Belgrade, qui a groupé déjà en 1925 presque 2000 coopératives, dont 1165 coopératives de crédit agricole.

Les coopératives ont déployé des efforts importants pour satisfaire aux besoins en crédits des agriculteurs, mais elles ont rempli d'une manière tout à fait imparfaite ce but, à cause du manque de capitaux suffisants. Malheureusement, malgré l'importance capitale de l'agriculture dans la vie économique du pays, le crédit agricole n'avait pas fait l'objet de mesures d'Etat, jusqu'à ces dernières années. Une Caisse Centrale pour le Crédit agricole, dotée de capitaux suffisants par l'Etat même, faisait encore défaut. C'est à cause de cela que les facteurs qui réglaient le Crédit agricole n'étaient pas en mesure de remplir leur tâche, soit que les possibilités matérielles leur fissent défaut, soit que leur système d'action fût imparfait, de sorte que l'agriculture yougoslave, démunie de capitaux propres suffisants, se trouvait dans l'impossibilité de s'adonner à une culture agricole rationnelle. Faute d'une organisation qui pût lui venir en aide, dans les années de mauvaise récolte, l'agriculteur tombait dans les mains des usuriers qui ne lâchaient plus facilement leur proie.

Parmi les causes qui contribuaient à l'endettement de l'agriculteur il faut citer la disproportion de la main d'oeuvre avec les surfaces cultivées. Cet excédent qui, dans les pays à industrie développée, est facile à placer, demeure en général au village et y exerce une lourde pression sur la propriété. Il faut encore citer, parmi les mêmes facteurs, le manque de marchés pour les produits agricoles, le faible développement des villes, l'insuffisance des communications, le manque d'éducation

technique chez le cultivateur et le faible développement des assurances contre les intempéries.

Ces conditions désavantageuses se présentèrent dans leur maximum d'acuité pendant les années d'après-guerre, surtout depuis que la crise mondiale a atteint la Yougoslavie. La capacité d'achat d'un kilogramme de blé s'est trouvée en grande baisse. Une charrue « comète », qui, avant la guerre, valait 400 kgs de blé, en vaut actuellement 680 et un kg de sel, équivalant, avant la guerre, à 2 kgs et demi de maïs, équivaut en 1930 à 4 kgs. Calculés en dinars et par quintal les prix de blé ont baissé, de 1926 à 1930, de 298 à 147.50 dinars et ceux du maïs de 134 à 87.50.

Le fardeau des dettes n'en devenait que plus lourd. On ne parlait plus d'endettement mais de surendettement et les projets pour le remboursement des dettes se multipliaient. Il s'agissait de mettre un terme à l'activité des anciens facteurs du crédit agricole.

Jusque là les besoins du crédit agricole étaient satisfaits, en dehors des coopératives de crédit, par les prêteurs particuliers, et par des institutions de crédit.

Le crédit offert par les particuliers, le moins exposé au contrôle public, peut par cela même se transformer facilement en usure, surtout si le créancier appartient au même village que le débiteur, ce qui est le cas le plus fréquent. Consenti à des conditions très onéreuses, ce crédit fut le principal moyen d'accumulation du capital dans les villages. Il a été en usage dans toutes les régions. Fidèle compagnon du passage à la vie économique capitaliste il est encore, malheureusement assez étendu.

Peu à peu les prêteurs particuliers ont été refoulés par les institutions de crédit. Bien que le crédit offert par les établissements financiers privés ne convienne pas toujours à l'agriculteur (car il lui manque le plus souvent la plupart d'éléments que

réclame la propriété rurale) ces institutions ont souvent servi à créditer les villages, à cause des capitaux dont elles disposaient. Tandis que le crédit particulier est généralement faible, celui consenti par les établissements de crédit est plus élevé, aussi a-t-il été en général plus favorable à l'agriculture que le crédit particulier.

Un essai de systématisation a été effectué par la création de la «Direction pour le Crédit Agricole», qui, elle aussi, n'a pu répondre intégralement au but fixé, faute de ressources suffisantes. La somme totale mise à la disposition de cette Direction ne dépassait pas 20 millions de dinars, qui furent très vite épuisés. La difficulté principale pour la Direction consista en ce qu'elle fut obligée de créer son propre appareil dont l'établissement soulève toujours bien des obstacles. En outre, quand la direction fut dans l'impossibilité de se procurer de nouvelles ressources, son activité fut entièrement suspendue. Pourtant, le fait seul que la Direction introduisit dans l'agriculture 120 millions de dinars, à des conditions plus favorables, a eu une certaine signification pour les villages, pauvres en capital. Mais ce fut justement à l'époque où les besoins des villages en crédit commencèrent à s'accroître et où l'acuité du problème économique devint plus grande que la Direction ne put répondre à toutes les attentes.

Un des premiers soins du Gouvernement royal actuel a été de fonder un organisme puissant et capable d'assumer le crédit agricole.

B. La Banque Agricole Privilégiée.

La nécessité de cet organisme, que l'on considère comme un des problèmes nationaux les plus importants, a été constatée dans le programme d'action arrêté à la séance du Conseil des ministres, tenu sous la présidence de S.M. le roi, le 21 Mars 1929 et ce fut à la suite d'une étude circonstan-

ciée du problème que parut, le 16 avril 1929 la loi sur la Banque agricole privilégiée. Ainsi naissait cette institution de crédit, qui, par l'importance du but poursuivi, par l'étendue de son champ d'action et par ses ressources, dépasse de beaucoup toutes les réalisations précédentes dans ce domaine.

Les travaux préliminaires ont été activement menés par M. V. Djurischitch, du Crédit foncier, nommé commissaire du Gouvernement auprès de la nouvelle Banque, avec mission d'entreprendre les démarches nécessaires pour que la Banque pût commencer aussitôt ses travaux. En trois semaines les travaux préparatoires étaient achevés et le 22 mai 1929 on a pu ouvrir les souscriptions des actions dans tout le pays, même dans les localités les plus reculées.

La souscription effectuée au moyen de 243 agences par les soins du commissaire et clôturée le 15 Juillet de la même année, a dépassé toutes les prévisions. Au lieu des 300 millions de dinars prévus par la loi, le montant souscrit a atteint 700 millions, chiffre auquel l'Assemblée constituante a fixé le capital en actions de la Banque.

La première année d'affaires de la Banque, comptée exceptionnellement à partir du 15 août 1929 jusqu'au 31 décembre 1930, a été notamment consacrée à des travaux préparatoires, tels que l'engagement du personnel, la formation des bureaux, l'élaboration des règlements et des formulaires etc. Au 31 décembre 1930 le nombre des fonctionnaires engagés s'élevait à 186 et celui des serviteurs à 17. En même temps la Banque assumait la succession des affaires de la «Direction pour le crédit agricole» que, conformément à la loi, elle s'engageait à liquider. En effet, aux termes de l'article 68 sur la Banque, on a procédé à la vérification de l'actif et du passif de la dite Direction. L'actif

s'élevait à dinars 362.479.760.23 et le passif à dinars 361.514.753.39. Le passif renfermait une somme de 115.000 dinars que la Direction avait reçue de l'Etat comme dotation, en vertu de la loi sur le crédit agricole. L'Etat a reporté sa créance à la Banque, à titre de paiement des actions qu'il a souscrites, d'un montant de 120 millions.

Dès le début de ses travaux, le conseil d'Administration de la Banque, fidèle aux principes qui ont donné naissance à cette institution a arrêté les grandes lignes de sa politique de crédit et financière. Ces grandes lignes ont été déterminées par la nécessité :

1) De remplir, par des emprunts hypothécaires, sa première tâche : remboursement des dettes du paysan, c'est à dire la conversion des dettes qui, jusqu'à présent, le plaçaient dans une situation difficile, à cause des détails de paiement et du taux d'intérêts élevé ;

2) De satisfaire largement les besoins courants de crédit pour la production agricole, au moyen de petits emprunts développant le crédit agricole personnel et cela dans les limites des besoins réels du travail et dans celles de la capacité individuelle de crédit de l'agriculteur ;

3) D'aider, par des crédits, toute action utile en vue du relèvement de la production agricole, surtout celle exercée par les organisations agricoles telles que : coopératives hydrotechniques, coopératives de production et de consommation (viticoles, de sériciculture, laitières) et organisations pour la colonisation et le rachat de terres ;

4) D'aider, au moyen de mesures d'ordre moral et par des inspections des coopératives agricoles, à une organisation meilleure et au relèvement matériel des coopératives, ainsi qu'au renforcement du sens de l'épargne chez leurs membres.

La politique financière de la Ban-

que s'est efforcée de créer et de maintenir le crédit qu'elle doit avoir selon ses propres moyens. Le capital de 700 millions de dinars de la Banque constitue une base forte, mais non l'unique, d'un développement prospère. Pour l'extension du crédit agricole et la satisfaction des besoins de l'agriculture, sont nécessaires et seront nécessaires des moyens plus puissants que ceux représentés par ce capital. C'est pourquoi l'espoir est justifié que ces moyens seront obtenus au moment voulu. Pour cette raison, la Banque est pour but, *s'appuyant sur les principes d'une politique de crédit saine, de créer un portefeuille sain, aussi bien par la possibilité de remboursement des emprunts accordés que par celle de remboursement aux échéances déterminées, à cause du maintien de la liquidité de son portefeuille.*

Les travaux de la Banque

En vue de réaliser les buts qu'elle poursuit, la Banque Agricole a consenti trois sortes de crédits :

1) Crédits hypothécaires à long terme, avec délai de 5-25 ans.

2) Crédits à terme moyen, avec délai de 1-3 ans.

3) Crédits à court terme, avec délai de 1 an au maximum.

Le crédit à court terme est pour le moment relativement peu développé dans notre agriculture. Par sa destination, il devait servir à des buts de production et de trafic dans l'agriculture, c'est à dire à des opérations pouvant durer un an au plus. Un développement plus vif de ce crédit, dépend, chez nous, semble-t-il :

a) de la réorganisation des marchés des produits agricoles ;

b) de la construction de magasins généraux et de silos ;

c) de l'amélioration des moyens de transport et, ce qui est le plus important ;

d) d'une compréhension plus nette de la

nature de ce crédit de la part des bénéficiaires. L'on sait déjà que dans les pays où le crédit se développe depuis des dizaines d'années et dans des circonstances beaucoup plus favorables que chez nous, les bénéficiaires sont souvent amenés dans une situation sans issue, car, à cause d'une compréhension fautive de la nature de ces crédits, ils les utilisent à des fins pouvant être réalisées seulement à l'aide de crédits à long terme ou à terme moyen. Malgré tout, la Banque espère pouvoir dans un proche avenir mettre aussi ces crédits au service de notre agriculture, vu que le plan économique du Gouvernement Royal, qu'elle réalise progressivement, comprend aussi des mesures devant hâter le développement de ce crédit sur une large base.

Le crédit hypothécaire à long terme, joue, comme on sait, dans l'agriculture le rôle principal. En Yougoslavie, cette importance est encore renforcée dans les années d'après guerre par les oscillations des produits agricoles et, conséquemment de la terre elle-même, de sorte qu'une grande affluence de demandes pour cette sorte de crédit a été signalée.

Dès les premières demandes de crédits hypothécaires, on a pu constater que de grandes difficultés existent pour un développement uniforme du crédit agricole dans les diverses régions du pays. Tandis que les demandeurs de crédit de certaines régions ont offert une base réelle pour le crédit, dans le plein cadre de leurs capacités de crédit, d'autres n'ont pu le faire que dans une certaine mesure, tandis que les troisièmes pas du tout.

Dans les régions où existent le cadastre et les livres fonciers (Voïvodine, Slavonie, Croatie, Slovénie, Dalmatie et Bosnie-Herzégovine) le crédit hypothécaire a commencé de suite à se développer d'une façon normale et sans obstacle.

Là où il n'existe pas encore de livres publics (Serbie, Monténégro), l'endettement

par hypothèques fut très difficile pour la raison qu'on devait déposer à la Banque le titre de propriété comme preuve de la propriété des terres offertes en gage. Malheureusement, même ce nombre relativement restreint de titres de propriété qui existaient à l'époque de la fondation de la Banque, ne fut pas toujours en règle, pour la raison que le transfert n'était pas effectué sur le propriétaire actuel et que le titre était au nom du propriétaire précédent. La délivrance de nouveaux titres était liée à une grande perte de temps et à des frais. Au début de son fonctionnement, la Banque exigea aussi le plan du terrain avec la superficie calculée, plan devant être établi et signé par une personne compétente autorisée, ce qui rendait également le travail plus compliqué et élevait considérablement les frais pour le débiteur. Mais, la Banque, afin de donner toutes les facilités en son pouvoir, a renoncé très vite à cette condition, et, à la place du plan, a demandé «la feuille de propriété», dont elle put obtenir, en comparaison avec le titre de propriété, une image nette de la superficie, de la qualité et des cultures des terres mises en gage. En outre, une difficulté encore plus grande était constituée par la prescription du § 471 du Code de procédure civile serbe qui défendait la charge et l'aliénation d'un minimum de propriété rurale, de sorte qu'une grande partie des agriculteurs serbes, étant donné leur caractère de petits propriétaires, ne pouvaient jouir du crédit hypothécaire.

La situation était encore pire en Serbie Méridionale, où presque toute opération de crédit était impossible, au point de vue de la propriété des terres; et ce n'est qu'un nombre insignifiant d'agriculteurs de ces régions qui purent utiliser le crédit de la Banque Agricole Privilégiée.

Toutes ces inégalités au point de vue

de la base du crédit hypothécaire pour l'agriculteur dans les différentes parties de notre Royaume ont provoqué, tout naturellement, une certaine inégalité dans le nombre et le montant des crédits hypothécaires accordés à diverses régions, de sorte que même des contrées où la pénurie en capitaux était la plus grande sont restées presque sans crédit. Cependant, cette disproportion aurait été encore plus grande si la Banque n'avait pas pris des mesures pour unifier les circonstances et établir une sorte d'équilibre dans les conditions d'un développement plus ou moins égal de nos opérations hypothécaires dans toutes les parties de l'Etat.

Accordant des crédits au fur et à mesure de la réception des demandes, la Banque intervenait en même temps auprès du Gouvernement Royal, pour qu'à l'aide de mesures convenables par voie légale et prescriptions administratives, il supprimât et atténuât l'inégalité et les difficultés se dressant contre un développement uniforme du crédit agricole, dans toutes les régions du pays, et diminuât aussi pour les bénéficiaires les taxes concernant la délivrance de documents pour la demande d'emprunts. En toute occasion, la Banque a rencontré auprès du Gouvernement Royal un accueil des plus cordiaux et, grâce à sa prévoyance et à sa juste compréhension des intérêts du pays, on est parvenu aux résultats suivants :

1) Le 7 février de l'année passée, a été promulguée la nouvelle Loi sur la délivrance des titres de propriété, ce qui donne aux agriculteurs de la Serbie et du Monténégro la possibilité d'obtenir, sans aucune taxe et dans un délai relativement court, le titre de propriété pour leurs biens, et, au moyen de ce titre, un crédit hypothécaire.

2) Par les modifications et compléments à la Loi sur la Banque Agricole Privilégiée du 1er mars de l'année passée, on a

donné satisfaction à un autre besoin de la partie la plus nombreuse de la population rurale de l'ancien Royaume de Serbie et du Monténégro, car, par ces modifications, on a supprimé la prescription du § 471 du Code de procédure civile serbe et celle du § 256 du Code de procédure civile de l'ancien Royaume de Monténégro, ce qui a ainsi permis au propriétaire, même le plus petit, de bénéficier du crédit offert par la Banque.

3) Par les mêmes modifications à la Loi sont exemptées du paiement de toutes taxes-aussi bien celles d'Etat que celles des corps administratifs autonomes toutes les obligations prises par le débiteur auprès de la Banque Agricole Privilégiée, toutes les déclarations de garantie et de cession portées sur ces obligations, ainsi que toutes les légalisations des signatures y afférentes. De même, sont exemptées des taxes toutes les opérations concernant les hypothèques et, en général, la constitution d'un droit de gage en faveur de la Banque Agricole Privilégiée, ainsi que la levée de ces charges.

Les frais pour l'estimation des gages offerts ont été aussi réduits au minimum, puisque cet amendement à la loi a prévu que l'estimation des débiteurs de la Banque devait être effectuée, comme devoir officiel, par les comités agricoles communaux, constitués selon le § 51 de la Loi sur l'encouragement à l'agriculture.

Le total des emprunts hypothécaires versé par la Banque dans le courant de sa première année d'affaire s'élève à 10.160, d'un montant total de 449.713.000 dinars. Répartis par Banovines les emprunts consentis s'élèvent à 0.02 % du total pour la Drave, à 6.45 pour la Save, à 5.11 % pour le Vrbas, à 5.09 % pour le Littoral, à 17.62 pour la Drina, à 4.14 % pour la Zeta, à 58.21 % pour le Danube, à 2.49 % pour la Morava et à 0.88 pour le Vardar.

Au point de vue de leur durée le poui-

centage de ces emprunts est le suivant : 2.42 % délai de 5 ans; 15.70 % délai de 10 ans; 14.25 % délai de 15 ans; 34.25 % délai de 10 ans; et 33.38 % délai de 25 ans.

Une autre constatation intéressante consiste dans le fait que la moyenne du montant consenti, pour chaque emprunt, va diminuant de mois en mois, de sorte que de 46.133, en janvier, elle est descendue à 23.633, en décembre. Cela signifie que peu à peu la Banque s'approche de plus en plus de son but consistant à aider par ses crédits le propriétaire moyen et surtout le petit propriétaire.

Pour ce qui concerne les emprunts à terme la Banque n'en a accordé, au cours de cette même année d'affaires, que par l'entremise des organisations coopératives, pour une durée de trois années au plus; comme instrument de leur réalisation, ont servi les obligations individuelles des membres des coopératives avec la signature du débiteur principal et celle de deux autres personnes pour garantie, ainsi que l'endossement des organisations coopératives locale et centrale.

En se plaçant au point de vue que le crédit agricole le plus sain et le plus utile, dans l'ordre économique et moral, est celui qui se développe par l'intermédiaire des organisations coopératives, les premiers efforts de la Direction de la Banque, dès le début de son fonctionnement, furent dirigés vers une collaboration des plus étroites avec ces organisations. Les raisons suivantes militaient aussi en faveur de cette action : en premier lieu le caractère de petite propriété de notre agriculture demande la coopération des forces et des moyens des petits propriétaires, dans la lutte pour leur existence et contre les propriétaires individuellement puissants et l'agriculture industrialisée des pays d'outre mer. Ensuite, vue la crise agricole qui dure déjà depuis des années et les oscillations dans les conjonc-

tures de la production agricole et dans la valeur des terres elles-mêmes, les conditions matérielles furent ébranlées chez les agriculteurs, ce qui pourrait provoquer une paupérisation des masses, si l'on ne parvenait pas à établir une collaboration plus intense de la classe paysanne et du mouvement coopératif. Enfin, la base morale ébranlée pour le développement intellectuel et social de l'agriculteur après guerre demande impérieusement qu'on cultive et propage l'esprit coopératif dans les rangs les plus larges des agriculteurs, car l'éthique cooperative aura une grande influence dans le traitement de tous les phénomènes négatifs dans ces rangs. Comme il s'agit de la classe la plus nombreuse, sur laquelle s'appuient la force et la puissance du pays, et du progrès de laquelle dépend aussi le progrès de l'activité économique tout entière et même la situation des finances d'Etat et des corps administratifs autonomes, le mouvement coopératif, par son importance, doit être aujourd'hui le problème central, non seulement de l'Etat comme tout mais aussi de nos milieux intellectuels.

Bien que la Banque Agricole Privilégiée ne soit pas une institution coopérative, mais l'établissement central de crédit pour le développement du crédit agricole dans toutes ses formes, le mouvement coopératif est un de ses buts importants, non seulement pour la raison qu'elle voit dans l'organisation coopérative le moyen le plus sain et le meilleur de développer le crédit agricole individuel, mais aussi parce qu'à travers ce mouvement, elle attend un renouveau dans les masses des agriculteurs. La Banque adopta ce point de vue dès le premier jour de son fonctionnement. Elle s'y maintient encore aujourd'hui et il la pousse à participer activement et à influencer un développement sain et moral du mouvement coopératif.

La direction de la Banque, à sa première

réunion et afin de concrétiser le point de vue précédent dans ses rapports avec le mouvement coopératif, a formulé ses principes concernant les opérations de crédit par les coopératives, principes pouvant se résumer ainsi : toutes les organisations coopératives travaillant selon des principes coopératifs seront égales devant la Banque ; elle aidera impartialement leur développement tant que ces organisations se tiendront sur le terrain du véritable mouvement coopératif ; elle observera dans son activité toutes les institutions financières saines et bien organisées. La Banque, dans ses opérations pendant le courant de l'année dernière, s'est tenue strictement à l'observation de ces principes.

Le nombre des emprunts versés par l'intermédiaire des coopératives s'est élevé à 54.561, pour un montant total de 191.967.448 dinars.

Il est à remarquer que la Banque exerce sur les coopératives une grande influence par les instructions données sur leur activité au moyen des inspecteurs et par correspondance. L'autorisation et le remboursement des crédits sont souvent conditionnels, ce qui oblige les coopératives à travailler comme il le faut. Les cas sont tout à fait exceptionnels dans lesquels on dénonce le crédit déjà autorisé aux coopératives, à cause d'irrégularité ou d'inobservation des conditions posées.

A côté du crédit sus-mentionné la Banque a effectué de plus les opérations suivantes : elle a accordé des avances sur titres d'Etat, accepté des dépôts d'épargne et étudié les questions d'irrigation, d'assèchement et autres travaux d'amélioration afin de pouvoir les financer dans un proche avenir.

Les résultats essentiels et rapides obtenus par l'activité de la Banque peuvent être résumés comme suit :

1) L'usure est en baisse rapide et cons-

tante et, dans certaines régions, elle a déjà entièrement disparu.

2) Une diminution presque générale du taux d'intérêt a été constatée, ainsi qu'une atténuation des conditions pour les emprunts des agriculteurs auprès de tous les établissements de crédit, aussi bien des grands que des petits, ce qui a aussi contribué à l'établissement de la situation financière favorable dans le pays. La Banque Agricole Privilégiée s'est montrée un régulateur efficace du crédit aux agriculteurs, ce qui est sa tâche principale.

3) La forte baisse de la valeur des propriétés rurales a été arrêtée, par suite de la possibilité de leur achat-vente au moyen des crédits bon marché de la Banque. Ainsi ont été sauvées un grand nombre de propriétés qui étaient menacées, mais dont la racine était restée saine.

4) Ont partiellement disparu et dans certaines régions, ont été considérablement réduites, toutes les mesures prises par l'agriculteur, mesures qui le tiraient d'affaire momentanément mais l'amenaient définitivement à sa perte, comme la vente de la récolte sur pied; mesures fictives en vue de déjouer les restrictions légales, les agriculteurs se faisant classer comme commerçants ou autres; offre du titre de propriété dans les contrats d'achat-vente à la place de gages; endossement mutuel de lettres de change, ce qui amena la perte de propriétés pourtant saines, etc...

5) Il est très important de souligner l'influence psychologique qui a été constatée dans les larges masses populaires après la fondation de la Banque. Ce cauchemar et cette incertitude qui pesaient sur notre classe paysanne ne sachant pas où s'adresser pour trouver des crédits au moment nécessaire, ont disparu. Le paysan ne se sent plus isolé : il ne consent plus à s'endetter à des conditions excessives ; il ne s'abaisse plus à solliciter des emprunts auprès des usuriers et des petites banques.

Il voit dans la Banque Agricole Privilégiée un créancier à l'aide duquel il obtiendra des crédits dans la pleine mesure de ses capacités de crédit, aussi bien pour le développement de ses terres que pour le paiement de ses dettes auprès de prêteurs particuliers.

6) L'action de la Banque a surtout utilement influencé les organisations coopératives. Stimulé dans son activité et son

développement par cet appui de la Banque Agricole Privilégiée, le mouvement coopératif sent la force de son action et, conscient qu'en collaboration avec la Banque, il peut atteindre de grands succès, il collabore sincèrement avec elle. Il s'efforce de placer son activité sur des principes coopératifs sains, et montre déjà des signes d'un travail beaucoup plus étendu que jadis. (*)

VL. LEVKOVITCH

La Bulgarie

Nous avons annoncé dans notre dernier cahier le livre que, « Bulgaria », M.R.H. Markham vient de consacrer à la Bulgarie et au peuple bulgare. Nous en reproduisons ci-après quelques passages, dont nous empruntons la traduction au quotidien de Sofia « La Bulgarie ». Nos lecteurs apprécieront, sans doute, le talent de l'auteur qui a réussi à donner, en quelques pages, une excellente vue d'ensemble sur le paysage et sur le peuple bulgares.

Le mot de Bulgarie évoque une infinité de belles images. D'abord, une profusion de bonnes choses à manger. Puis, la santé et la force, un travail assidu et des amusements entraînants. La Bulgarie a un ciel clair et un soleil brillant. Elle possède des montagnes sombres et inaccessibles qui attendent le pied de l'explorateur, des forêts vastes et obscures à travers lesquelles on peut errer tant qu'on veut; une mer agitée avec un rivage tranquille où l'on peut se baigner; des gouffres sinueux qui conduisent vers des solitudes vierges.

La Bulgarie comprend des myriades de petits champs où le blé développe ses ondes au vent; des prairies multicolores ivres de fraîcheur; des torrents impétueux qui courent à travers de vastes plaines; des vignes chargées de grappes qui descendent en rangées égales le long de pentes enso-

leillées; des vergers florissants qui se recueillent le long de rivières paresseuses, des milliers de villages, aux maisonnettes à coiffure rouge, blottis timidement dans de petits vallons, perchés sur des sommets, dispersés à travers les forêts, massés autour des sources d'eau ou étendus le long des rivières.

La Bulgarie abonde en troupeaux de brebis blanches et noires qui paissent sur des pâturages de montagnes; des buffles somnolents avancent lentement sur des chemins inégaux pris dans le joug de chars qui grincent à la marche et qui portent des paysans endormis. Elle possède aussi des troupeaux de vaches grises qui, le matin, s'en vont au pâturage et le soir rentrent dans de petits villages, chaque vache trouvant infailliblement le chemin d'un grand portail qu'elle traverse pour passer à côté d'une maisonnette basse et à toit de tuiles et se rendre à sa place coutumière dans l'étable. Elle a des chevaux de petite taille à longue crinière qui

(*) Les principaux éléments de cet article ont été empruntés au Compte-rendu du Conseil d'Administration de la Banque Agricole privilégiée.

portent des colliers de verre bleu et des sonnettes. Ils sont peu soignés et traînent cependant joyeusement, à travers les chemins accidentés des montagnes, de vieilles voitures.

La Bulgarie est un vaste champ où des paysans vêtus de costumes multicolores travaillent tels les abeilles d'une ruche. Des bœufs, le cou baissé et conduits par les femmes, traînent la charrue à travers de petits champs, suivis des hommes; dans des berceaux faits d'étoffe à carreaux confectionnée à la maison et pendus à une branche d'arbre dorment des bébés; des femmes chaussées de mocassins, portant de courtes jupes à la taille serrée de larges ceintures en laine rouges et des chemises à manches brodées, travaillent courbées dans les vergers et les vignes; de vieilles femmes aux quenouilles enfoncées dans la ceinture filent avec leurs doigts agiles de la laine blanche en gardant en même temps les oies au pâturage; des marmots de village traînent jusqu'à la source des sceaux pour puiser de l'eau qu'ils distribuent aux ouvriers; de grandes familles s'assemblent à l'ombre d'arbres aux branches étendues, au moment où le soleil est au zénith, pour prendre leur repas de midi consistant en pain, en oignons et en lait caillé.

La Bulgarie est un champ d'or où s'ébauchent dans les cœurs des jeunes filles et des jeunes gens des sentiments tendres pendant qu'ils moissonnent le blé mûr. Rangées dans de longues lignées, la taille courbée au-dessus de la mer ondulante des épis qui frissonnent et que guettent les bourrasques et les grêles dévastatrices, les jeunes filles font tomber, d'un seul coup de leurs faucilles, des poignées d'épis que les jeunes gens ramassent en gerbes dont ils font en suite des tas. Dans les champs plus vastes, des batteuses battent le blé et dans les villages des montagnes ce sont les chevaux et les bœufs qu'on fait

tourner à cet effet en cercles de plus en plus rétrécis autour d'un piquet planté au milieu de l'aire.

La Bulgarie évoque aussi la musique, les symphonies et les chants en chœur. Le soir, lorsqu'une vague de fraîcheur descend, les moissonneuses avançant lentement à travers les champs brûlés chantent en chœur des chansons populaires auxquelles les moissonneurs répondent. Les groupes des champs voisins reprennent la chanson qui se transmet ainsi de plus en plus loin et bientôt toute l'étendue, sur laquelle descend lentement un soleil d'or, retentit de ses accents auxquels le sifflement rythmique des faucilles fait un accompagnement.

Les jours de fête, les places de village sont animées des airs de cornemuses que font bomber des gaillards infatigables autour des jeunes filles et des jeunes gens en costumes multicolores, qui, se tenant par la main, ou par la ceinture, font évoluer à pas rythmés et compliqués des «horos sinueux. Dans d'autres villages, ce sont des tziganes basanés qui font de la musique et la jeunesse danse aux sons d'airs légers. Dans les petits villages enfin, où il n'y a pas de cornemusier ou d'autre musicien, les jeunes gens dansent aux sons de leurs propres chansons, les jeunes filles et les jeunes gens exécutant successivement les couplets.

Les jours de Samedi et de Dimanche, les forêts et les montagnes renvoient l'écho des voix de milliers de touristes qui, à travers des sentiers peu fréquentés et ombragés, grimpent vers des huttes touristiques, où pendant les longues heures de la nuit enchantée par le lent défilé de la lune, ils chantent des chansons où il est question de forêts, de la patrie, de révolutions, de la guerre, de l'amour et de la liberté. Mais il y a un tableau, beau entre tous: c'est celui qu'offrent les petits bergers accompagnant leurs troupeaux sur les pentes raides des montagnes

en répandant alentour le jeu de leurs flûtes. On sent vibrer dans ce jeu les espoirs, les douleurs et les sacrifices des générations passées d'un peuple sombre qui, pendant un millier d'années, a fait paître ses troupeaux, cultivé ses vergers et tissé de magnifiques pensées sur les étoffes fabriquées à la maison, a vu les Romains s'emparer de ses champs, les croisés traverser ses vallées, les barbares escalader ses montagnes, les Ottomans conquérir ses terres pour les garder durant cinq siècles, les Russes venir de l'Est avec l'aurore de la libération. Oui, la souffrance de la domination de cinq siècles et les espoirs nourris durant elle, palpitent dans les motifs que jouent les bergers, dont la flûte répand les soupirs et les prières de tout un peuple.

La Bulgarie constitue encore un atelier. Elle est un pays d'artisans aux doigts agiles, qui travaillent dans de petites boutiques entourés de leurs apprentis et de leurs maîtres, qui vaquent à la besogne dans l'espoir qu'un jour viendra où, eux aussi, seront maîtres dans leurs propres boutiques et entourés à leurs tours d'apprentis et de maîtres apprentis. Si vous voulez vous chausser, vous devez aller chez un cordonnier, enlever votre chaussure et demander au maître qu'il vous prenne vos mesures. Dans une autre boutique, on vous tricoterait votre flanelle, dans une troisième on vous confectionnerait votre costume et dans une quatrième — une coiffure en peau. C'est dans des boutiques qu'on fait des voitures, des selles, des cruches et des seaux, des bracelets, des couronnes de mariés et tout ce dont un peuple économe de paysans peut avoir besoin. Si pendant le printemps vous vous rendez au Balkan, vous y trouveriez des centaines de bergeries, où des maîtres-fromagers préparent le plus savoureux fromage. Et dans la vallée des roses, durant le mois de juin, des ouvriers experts dis-

tilent les gouttes d'or de l'essence de roses qu'on fait de roses rouge clair, cueillies de grand matin, avant que la rosée ait séché.

La Bulgarie est un pays de traditions où la mode règne souverainement. Ce n'est pas cependant la mode de Paris ou de New-York. Ici ce n'est pas la jeune coquette qui fait loi mais la vieille femme. Si vous feuillotez un ancien album de famille, vous y trouverez les costumes élégants que portent aujourd'hui les jeunes filles qui dansent sur les places du village. Toutefois, chaque village a sa propre mode, c'est-à-dire son propre costume. Dans certains villages, les jeunes filles portent de longues jupes noires et plissées; dans d'autres des jupes blanches d'étoffe légère; d'aucunes ont sur leurs costumes des broderies rouges; d'aucunes portent sur la tête des foulards noirs, d'autres des foulards de couleur; d'aucunes offrent aux hôtes participant aux mariages des mouchoirs, d'autres des serviettes; d'aucunes portent des tabliers tissés et multicolores; d'autres des tabliers ornés de fleurs; d'autres encore portent une bordure de broderie au bas de leur robe. Mais que ce soit d'une façon ou d'une autre, tout est très bien fait. Il n'y a rien que la mère, la grand-mère, le père ou le grand-père ne puissent approuver. Les costumes multicolores ne sont pas un privilège des femmes. En certains endroits, les hommes aussi portent des vêtements garnis. Des images variées et originales sont reproduites sur leurs «kojouchs» (vêtements de dessus en peau de mouton), les manches spacieuses de leurs chemises sont brodées et le devant de celles-ci porte aussi des broderies brillantes. Leurs «bâklitza» sont très belles parfois et rappellent les images artistiques de couleur d'un Antien Testament des monastères du moyen-âge.

II

Les règles de conduite sont en Bulgarie sévères et précises. Les Bulgares sont.

un peuple sérieux et sceptique. Le «il faut» et le «il ne faut pas» sont deux impératifs enracinés profondément dans leur âme. Ils ont quelque chose du caractère sombre du Slave et du renfrognement du puritain de la Nouvelle-Angleterre ou du Juif de l'Ancien Testament. On dirait qu'ils ont hérité de la sévérité de Moïse et de l'intransigeance d'Amos. En effet, ils semblent souvent ressentir sur leurs épaules le fardeau des siècles et de l'univers. Regardez les vieilles femmes assises le Dimanche devant le seuil de leur porte d'entrée, en suivant du regard le va-et-vient de la rue. Elles sont réservées et ne s'animent pas, alors même qu'elles en viennent aux commérages. Leurs vêtements sont sombres, de même que leurs foulards bordés de dentelles. Lorsque le préfet ou le maire passent, elles se lèvent, s'inclinent et s'assoient de nouveau posément. Ce sont des femmes qui, dès leur enfance, ont marché dans des sentiers strictement délimités et elles sont fières de la conscience de n'avoir jamais négligé leur devoir. Si on les quitte pour observer leurs maris au café, on voit des hommes aux sourcils rassemblés, portant de lourds vêtements amples et des coiffures en peau. Ils égrènent lentement leurs rosaires, en fumant leurs cigarettes avec concentration et beaucoup de sérieux et en avalant bruyamment, à gorgées espacées, le liquide noir de leur café ture. De temps en temps un mot sévère pour juger quelque jeune ambitieux qui a dévié du chemin de ses pères.

Vous pourrez aussi aller en visite chez un Bulgare le jour de sa fête. Ce sera un jour bien tombé, car c'est une fête qu'on célèbre plus que le jour de naissance d'un Américain ou d'un Anglais. La maison est bien nettoyée pour la circonstance et le héros de la fête—vêtu de son plus beau costume—sort à tout moment pour aller à la rencontre des amis et des voisins qui

viennent le féliciter. Pas un ne manque de venir, car ce serait se rendre coupable d'une négligence impardonnable. A l'arrivée, ton hôte vient à ta rencontre jusqu'à la porte, te serre la main, te souhaite la bienvenue et t'invite à t'asseoir dans le salon où il y a déjà une multitude de gens, assis sur de longs sofas longeant les murs, dont tu dois serrer la main à tour de rôle. Alors, ton hôte te souhaite la bienvenue pour la seconde fois, en te disant que tu as bonne mine et tous après lui te demanderont comment tu vas et comment vont les tiens et t'exprimeront leurs souhaits, après quoi tu dois demander à ton tour des nouvelles de la santé de leurs proches, avec le même sérieux et la même décence. Avec cela est épuisée toute la conversation, pendant la quelle on doit se tenir tranquille comme à une réunion de quaquers. On n'est pas obligé non plus de dire quelque chose pour animer la conversation. Cela n'est pas nécessaire. Tous sont et effet de bonne humeur et ne ressentent pas le besoin de sourire, de même qu'ils ne s'efforcent pas de briller par des tours d'esprits banaux. Quelques moments après être assis, la ménagère vient à vous et vous offre une cuillerée de confiture exquise que vous avalez d'un trait avec une gorgée d'eau, pendant que tous vous disent «A la bonne santé». Les visiteurs s'en vont l'un après l'autre dans l'ordre où ils sont venus, tandis que d'autres arrivent et occupent leurs places.

Le Bulgare évite la vanité et condamne la frivolité. Allez à une exposition artistique bulgare et vous verrez des statues typiques de Bulgares des deux sexes qui sont taillées dans le marbre par des sculpteurs connaisseurs de leur peuple. Quels caractères solides et d'un bloc n'y verriez vous pas! Quelles figures courageuses, quel attachement à l'ordre établi, quelle disposition de souffrir pour les idéals acquis, quelle honnêteté, justice et sévé-

rité! Il n'y a d'autre part dans ces images nul artifice, mais du mépris pour la coquetterie, un dégoût marqué pour les hommes qui ne tiennent pas leurs promesses, une résignation héroïque dans les moments difficiles.

Les mères bulgares s'exténuent pour donner une éducation à leurs fils, les jeunes filles affrontent mille difficultés pour aider à l'entretien de leurs frères qui étudient, les enfants, de même que les épouses, se lèvent lorsque le père entre. Une jeune femme n'oserait en lieu public manifester autrement son amour pour son mari qu'en lui baisant la main.

Voici comment est ce peuple d'hommes qui tiennent à régler régulièrement leurs comptes, qui bâtissent des maisons, achètent des terres, ouvrent des écoles et construisent des fontaines.

* * *

Les Bulgares sont économes au point que cette qualité est devenue chez eux proverbiale. L'épargne et l'économie ont mis leur empreinte sur les manifestations de la vie. On vend en Bulgarie moins de parfums que dans n'importe quel autre pays. Il y a de même peu de luxe et moins d'argent gaspillé en amusements, moins de gaieté aussi. Le travail fini, les hommes se couchent pour se lever le lendemain de bonne heure. Les autos luxueuses en usage sont très peu nombreuses. Pas de titres de noblesse. Il n'existe pas de grandes propriétés foncières. Il y a des gens aisés, mais non pas d'ostentation. Quand on pense à se vêtir, on fait choix d'habillements qui peuvent durer plusieurs années. La nourriture est frugale. On évite le superflu sans se priver du nécessaire.

Les Bulgares sont un peuple solide qui investit ses avoirs en entreprises. Ils ont la passion de posséder des immeubles. Aussi, tous cherchent-ils à acheter un lopin de terre et s'assurer un abri. Ils in-

sistent sur une répartition juste des biens immobiliers. Ils ont des pâturages et des forêts communs. Les taxes de chemin de fer et des tramways sont basses. Jusqu'ici la Banque Nationale était à la disposition du peuple. Il y a en outre la Banque Agricole et la Banque Coopérative, la première au service des agriculteurs et la seconde au service des épiciers et des artisans. C'est ainsi que les Bulgares obligent l'Etat à servir tout le monde. La Bulgarie est comme une grande famille dont chaque membre a une part égale à tout et n'hésite pas à insister pour se l'assurer. Mais il faut dire qu'il est aussi prêt à travailler pour avoir droit à cette part.

Les Bulgares sont de bons maraîchers. Ils se rendent par centaines dans toutes les parties de l'Europe du Sud-Est, afin de cultiver et vendre des légumes. Ils ont dans ce domaine un véritable talent et sont fiers de surpasser sous ce rapport les autochtones des pays où ils se rendent pour pratiquer ce métier.

Les Bulgares sont de bons paysans. Le gagne-pain principal de la grande majorité des habitants est la terre. La terre qu'ils labourent ainsi que les instruments et le bétail leur appartiennent. C'est pourquoi ils sont tellement attachés à la terre qu'ils ont héritée des leurs parents. C'est cet amour de la terre qui inspire le Bulgare à la cultiver si bien. En effet, il a transformé le pays en un vrai jardin. Grâce à lui, les plaines et les vallées sont les plus belles et les plus fertiles de cette partie du monde; il a aussi sillonné sa terre par des routes praticables. Il se rend à son labeur de bon matin, il travaille avec énergie et art et rentre à la maison très tard dans la soirée. Le paysan et sa famille se reposent le dimanche, vont à l'église et font maigre durant les périodes de carême. Il envoie ses enfants à l'école et participe aux coopératives rurales. Bien que n'ayant pas eu le privilège de s'ap-

proprier les façons moderne de cultiver la terre, comme c'est le cas en Hongrie, en Pologne et en Roumanie, bien qu'il ait été le dernier affranchi du joug ottoman, il a dépassé néanmoins tous ses voisins sous

plusieurs égards et il en est fier. Le Bulgare s'est acquis une renommée pour ses efforts et sa persévérance. Aussi, peut-on entendre hors des limites du pays cette expression: «Il travaille comme un Bulgare».

La politique des Etats Balkaniques en matière de communications

A l'occasion des mesures que l'organisme autonome du port du Pirée se propose de prendre au sujet des différentes questions se rattachant à ce premier port du pays, nous croyons opportun de donner un exposé succinct des efforts déployés par les autres pays balkaniques, en vue de faciliter le mouvement de leurs ports et de développer en général les moyens mis au service du commerce, ce facteur principal de civilisation dans tous les pays.

En Roumanie, il y a un an à peine qu'un organisme autonome analogue a été constitué et qui comprend dans sa juridiction tous les ports du pays. L'indépendance Financière que le gouvernement roumain a accordée à cet organisme lui ouvre un vaste champ d'activité, de sorte que sa direction, libérée des formules de la bureaucratie et de l'influence politique, a réussi à réaliser, dès ses premiers pas, des miracles.

L'organisation des transports à l'intérieur, par le Danube et ses affluents, a eu pour effet non seulement de réduire considérablement le prix des marchandises mais aussi de porter, dès la première année du fonctionnement de cet organisme, le mouvement des marchandises de l'année 1930 de 25.000 tonnes à 32.219. Les recettes brutes de l'organisme des ports et des communications—tel est son nom—ont atteint en 1930 la somme de 311 millions de lei, sans compter ses ressources perma-

nentes, provenant des participations d'autres organismes et de la section des assurances. Ces ressources ont permis à l'organisme de couvrir le déficit des administrations des communications maritimes, des chantiers, du cabotage, ainsi que les frais d'entretien des différentes installations. Une somme de 225 millions de lei a été dépensée pour de nouvelles installations techniques et pour des travaux de ports, dans l'année 1930. Une jetée de 810 mètres a été construite dans le port de Réni, à l'usage de grands navires. Les travaux de ce genre effectués dans les ports de Silistria et d'Olténitsa couvrent une superficie de 12.000 mètres carrés. Le canal Saint-Georges a été creusé et le port de Youryévo aménagé. Des travaux considérables ont été entrepris dans le port de Constantza, sur la Mer Noire, de même que dans des ports fluviaux par la construction de grands entrepôts munis de machines aspirantes pour les céréales, d'une valeur totale de 100 millions de lei. Il faut encore signaler l'installation d'une machine pour l'assèchement du maïs qui, récolté en automne, ne pouvait être exporté jusqu'ici qu'au printemps, pour que son assèchement naturel eût lieu dans l'intervalle. La machine installée, qui a coûté 56 millions, a un rendement de 60 tonnes par heure et l'assèchement mécanique ne diffère en rien de l'assèchement naturel.

L'organisme autonome se propose en outre d'installer très prochainement un radiophare extrêmement intense, pour faciliter le mouvement maritime de la Mer Noire. La valeur de ce phare est évaluée à deux millions et demi de léi. En outre une énorme et puissante sirène électrique, d'une valeur d'un million de léi a été construite sur le bras du port de Constantza, pour les jours de brouillard.

L'organisme autonome a, de plus, sous sa dépendance, toutes les zones douanières franches. Des travaux techniques très importants et très coûteux sont envisagés pour assurer le meilleur fonctionnement possible de ces zones.

Les autres Etats Balkaniques sont également en pleine activité dans ce domaine. La Yougoslavie, qui n'est devenue un Etat maritime que depuis quelques années, s'est adonnée avec beaucoup de zèle à la création de ports-modèles sur l'Adriatique et d'une marine marchande remarquable. Les ports yougoslaves sur l'Adriatique pourraient se développer en bases maritimes internationales de premier ordre et soutenir la concurrence même avec le port de Trieste, si, parallèlement aux efforts déployés pour le développement des communications maritimes par la création d'une flotte marchande, on s'efforçait d'établir des artères reliant les dits ports avec l'Europe Centrale, au moyen d'une voie ferrée nouvelle et plus courte.

Le développement des communications et des transports interbalkaniques serait grandement influencé par la réalisation du raccordement des chemins de fer grecs et bulgares à Petritsi et par la construction du pont de Roustchouk sur le Danube, destiné à raccorder les réseaux ferroviaires bulgare et roumain. La jonction de ces deux points serait indispensable pour le développement des communications interbalkaniques, qui aurait pour conséquence non seulement de desservir les intérêts économiques des pays voisins, mais encore de permettre un échange culturel des peuples et de faciliter ainsi la réalisation de leur union.

Pour atteindre à ce but il est indispensable que les peuples conçoivent clairement la nature de leurs intérêts. Des Etats continentaux devraient diriger tous leurs efforts vers le développement de leur réseau ferroviaire, au lieu de tendre à la création de marines marchandes destinées à ne desservir que leurs ports. Il ne faut pas perdre de vue que la condition du développement de ces ports se trouve dans le développement des communications ferroviaires, qui les relieraient à l'hinterland. La création et l'entretien de marines marchandes ne desservant que des ports isolés de leur hinterland n'est pas une œuvre positive, vouée à un succès certain.

S. C. PETALOUDES

Figures Littéraires

Eline Peline

J'étais encore élève au Gymnase Grec «Zarifion» de Philippopoli quand je lus, pour la première fois—voici bientôt vingt cinq ans—des contes d'Eline Peline. Ils étaient publiés dans le quotidien grec «Idissis tou Emou», en traduction de M. Nicolas Zarifis, publiciste notoire, actuelle-

ment député de Salonique. Je me rapelle l'impression profonde que j'en avais ressentie. Il en était un que je ne peux oublier. Il y était question d'un moine. A dos de mulet, il suit la pente qui mène du cloître au village. A travers les vignes, au loin, il aperçoit une forme blanche.

Qu'est-ce donc ? Pour un jeune moine, plein de vigueur et d'ardeurs contenues, ce ne peut être qu'une femme. Une femme ? Mais non ! Mais si ! Et son imagination de s'égarer dans une orgie de visions. Jusqu'au moment où la distance lui permet de discerner de quoi il s'agit : c'est le crâne d'une bête, cloué sur un poteau en guise d'épouvantail !

Dès cette époque j'avais conçu pour cet auteur une haute estime et, plus tard, ayant appris le bulgare, j'ai toujours lu avec infiniment de plaisir ses ouvrages.

Aucune littérature balkanique n'a été jusqu'ici répandue dans le Balkans. Les haines qui nous séparaient dans le domaine politique passaient aussi dans la sphère des arts et des lettres. Pourtant en Grèce, cette patrie par excellence de l'esprit libéral, la littérature bulgare n'a pas passé inaperçue. Plusieurs noms d'auteurs bulgares sont connus en Grèce, alors qu'en Bulgarie on ignore même, peut-être, le nom de Palamas. Un bon nombre d'ouvrages bulgares ont été traduits et publiés en traduction grecque, mais, par contre, aucun ouvrage grec n'a été que je sache, traduit et publié en bulgare, sauf les textes des classiques anciens. Ces lacunes expliqueront que, faute de sources, faute surtout d'une bibliographie, il ne soit pas possible d'écrire une étude, si sommaire soit-elle, sur la vie et sur l'oeuvre d'un écrivain balkanique. Mes lecteurs voudront bien se montrer indulgents ; sans s'arrêter aux imperfections de mon travail ils voudront bien ne considérer que mon intention de contribuer au rapprochement de nos peuples dans tous les domaines.

Eline Péline, de son vrai nom Dimitar Ivanof, est né le 18 Juillet 1878, à Baïlovo, village de la circonscription de Sofia. Son père, connu pour son esprit pétillant et la douceur de son naturel, s'est beaucoup occupé de l'éducation de ses fils, dont les

deux premiers sont entrés dans l'enseignement. Eline Péline a vécu ses années d'enfance parmi les livres de ses aînés, qui lui offraient l'occasion de s'instruire, et dans la belle nature montagnaise du village natal. C'est là qu'il reçut l'instruction primaire ; un peu plus tard il se rendit à Zlatitsa, où il fit ses débuts littéraires avec un court poème « le moineau », qui annonce le futur maître du vers. Inscrit au Gymnase de Panayourichte et, plus tard, à celui de Sofia, il était bien plus assidu à la salle de la Bibliothèque Nationale qu'au collège ; aussi en fut-il expulsé.

Eline Péline était connu parmi ses condisciples pour son joli talent de dessinateur ; dans ses pensées les plus secrètes il se destinait à l'art du dessin ; mais fourvoyé dans la littérature il s'y consacra entièrement, si bien qu'il renonça à terminer la dernière classe du gymnase et retourna au village natal, où il se fit maître d'école. Cette parenthèse n'a duré que deux ans. Bientôt on le revoit à la capitale où il traverse des journées pénibles. Il collabore, sous divers noms d'emprunt, aux journaux de Sofia.

En 1902, il dirige la « Selska Razgovorka » et ses contes, publiés séparément, l'ont déjà rendu célèbre. Ce fut alors que le ministre de l'Instruction publique, Ivan Chiehmanof, lui fait obtenir une bourse qui lui permet de séjourner huit mois à Paris. A son retour, le même ministre lui assure à la Bibliothèque Nationale une placée qu'il conserve encore.

Eline Péline a collaboré à presque toutes les revues bulgares et notamment à la revue humoristique « Balgaran ». Son premier conte, « Sur la tombe de maman », a été publié en 1894 dans la revue « Izvor », et lorsqu'il publia, en 1904, son premier recueil de contes, la critique a reconnu aussitôt son talent et l'importance de son oeuvre pour les lettres bulgares. Ses con-

tes humoristiques on paru en volume séparé sous le titre de «Cendres de mes cigarettes».

La capitale a célébré en mai 1919 le 25^e anniversaire de l'activité littéraire d'Eline Péline. A cette occasion, à côté des manifestations de sympathie qui lui ont été prodiguées par plusieurs institutions et d'un diplôme d'honneur qui lui a été conféré par le ministère de l'Instruction publique, un volume commémoratif a été publié en grande édition de luxe, tirée à 500 exemplaires et ornée de dessins de Marinof.

Qu'il me soit permis de citer ici l'appréciation suivante d'un de ses compatriotes sur son œuvre :

«Avant tout, écrit Al. Balabanof, Eline Péline possède l'arme puissante du poète : il ne se met pas en cause, il ne s'interpose, ni ouvertement ni de façon déguisée, entre ses héros, il n'entremêle pas ses pensées aux leurs; personnes et choses, il les laisse se présenter d'elles-mêmes. Bref, il ne s'efforce pas de se rendre intéressant mais plutôt de rendre intéressants ses héros. Il est plein d'humour, tout en évitant la pointe; il se contente de raconter, sans verser dans le «conte lyrique»; Il ne s'attaque ni à ses héros ni au Mal; il laisse faire. Tout ce qui se fait ou qui agit, dans ses contes, de bon ou de mauvais, n'agit et ne se fait que de sa propre force, sans intervention apparente de l'auteur, qui ne cherche pas à s'imposer mais à suggérer».

Petri, l'auteur grec qui vient de pu-

blier un livre sur la «Nouvelle littérature bulgare», traite Péline de «nouvelliste», et considère que son œuvre se distingue par une observation aigüe, par une vitalité intense, par une imagination extrêmement riche. A mon avis, Péline est au surplus un peintre qui tient la plume au lieu du pinceau. Ses contes sont faits d'une série d'images, si vivantes, qu'en fermant les yeux il semble qu'on les voit. J'en cite une, parmi tant d'autres, tirée du «Boeuf vieilli», un conte plein de noblesse et de tendre amour pour les têtes :

«Au matin, de très bonne heure, à la voix du pâtre, Beltso (c'est le nom de la bête) franchissait le seuil de l'étable, s'arrêtait au milieu de la place, les yeux tournés vers la verte plaine, où les premiers rayons du soleil carressaient la rosée du matin, et longtemps il regardait les champs qu'il avait labourés, la vallée où il avait peiné, où, jeune et robuste, il avait brouté. Il regardait longtemps, de ses yeux humides et douloureux, et son regard ne pouvait s'en détacher. Il soupirait profondément, comme un homme!».

J'eusse aimé vous donner aussi quelques extraits de ses poèmes mais la traduction trahirait trop l'original. Qu'il me suffise de terminer ces lignes en répétant, avec son compatriote D. Kiortchef, qu'Eline Péline est un poète pour qui le monde n'a de valeur que pour ce qu'il renferme de beau et de bon, et encore que les Bulgares doivent être fiers de tout ce qu'Eline Péline leur a donné jusqu'ici.

A. ARYIS

Informations Politiques

ALBANIE

Nouveau Ministre de l'Economie Nationale

Le portefeuille de l'Economie Nationale, qui restait vacant depuis la constitution du Cabinet

Vanguéli, a été confié à M. Saïd Toptani, député.

Le presse a accueilli cette nomination avec beaucoup de sympathie et le journal quotidien «Ora» exprime l'espoir que le nouveau ministre effectuera de grands travaux pour le progrès de l'Albanie.

BULGARIE

L'Union Bulgare pour la S. d. N.

L'Union Bulgare pour la S. d. N. vient de constituer son bureau comme suit: MM. A. Tochev, le prof. Mollov, Me Malinova, MM. Yanko Sakazov, N. Stoyanov, le prof. Guénov, le prof. Balamézov, le Dr. Pénakov, G. Ivanov et P. Diakov.

Le nouveau ministre de Turquie

S. E. Tevfik Kiamil bey, le nouveau ministre de Turquie, a remis à S. M. le Roi ses lettres de créances.

Tous les milieux bulgares ont salué avec une vive sympathie l'arrivée du diplomate turc, dont le choix a été particulièrement heureux, puisque c'est lui qui a signé en 1925, en qualité de Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères, le traité d'amitié entre la Bulgarie et la Turquie.

L'ouverture du Sobranié.

La Chambre bulgare a inauguré sa session extraordinaire le 20 août. S. M. le Roi a donné personnellement lecture du discours du Trône, où il relève que les résultats des dernières élections faciliteront la Couronne dans l'accomplissement du mandat que lui confie la Charte Constitutionnelle du pays, car ils lui ont indiqué les partis politiques parmi lesquels elle devait choisir les personnes appropriées pour la constitution du nouveau ministère.

Après avoir rappelé que le nouveau cabinet travaillera activement dans toutes les branches de l'administration, le message royal constate que la crise économique aiguë affecte notamment les agriculteurs, et que des sacrifices sont nécessaires pour l'octroi d'une assistance aux populations rurales. Il ajoute que le gouvernement déploiera des efforts tout particuliers pour améliorer la condition des ouvriers par l'intervention active de l'Etat dans le règlement des différends entre ouvriers et employeurs, dont il cherchera aussi à atténuer l'acuité.

«Nous devons reconnaître, dit le message, que l'amélioration de la situation financière, l'application des réformes sociales et en général la prospérité du pays ne sont pas possibles sans la consolidation de la paix, de l'ordre et du calme à l'intérieur. C'est pourquoi le gouvernement s'occupera de cette consolidation par tous les moyens que lui offre la loi.

«La sauvegarde de la paix internationale et la collaboration des peuples constituent les grands idéaux de la politique mondiale actuelle. Ce sont

aussi nos idéaux à nous, et au nom de ces idéaux, au nom des intérêts nationaux bien compris, la Bulgarie recherchera le maintien et le resserrement de plus en plus étroit des rapports de bon voisinage, avec les pays voisins, et l'affermissement des rapports amicaux avec les Grandes Puissances.

«La Bulgarie — conclut le message — a besoin de la confiance et de l'assistance des Puissances pour l'aplanissement d'une série de questions litigieuses existant entre elle et certains Etats». Il cite enfin les projets de loi qui seront soumis au vote du Sobranié au cours de la session actuelle.

La Chambre a procédé ensuite à l'élection de son Président. M. Stéphane Stéphanoff, industriel, député du parti démocrate, a été appelé à la présidence.

Les rapports gréco-bulgares

Les rapports gréco-bulgares, que tous les amis de la paix et de l'Union Balkanique se font un souci constant de resserrer, traversent depuis quelques semaines une nouvelle crise, provoquée cette fois-ci par la proposition Hoover.

A la suite de cette proposition la Grèce a suspendu les paiements dus par elle en exécution de l'accord Caphandaris-Mollov, qu'elle assimile aux engagements découlant pour les gouvernements au titre de dettes interalliées et de réparations, et que, par conséquent, elle considère comme susceptibles de compensation avec les dettes de la Bulgarie. Le Gouvernement bulgare, par contre, considère que ces versements ne sont pas dus à l'Etat mais aux émigrés, dont l'indemnisation a été prévue par l'accord Caphandaris Mollov. En conséquence il n'admet pas la compensation.

Les deux points de vue ont été soutenus de part et d'autre par la presse des deux pays et par des déclarations officielles jusqu'au moment où le comité des experts, réuni à Londres, a émis son avis. Le comité des experts, tout en se déclarant incompétent pour statuer sur le fond de la controverse, c'est à dire sur la question de savoir si les versements de l'accord Caphandaris-Mollov constituent une dette intergouvernementale ou bien une dette privée, recommandait que le différend fût tranché par la voie de négociations directes entre les deux gouvernements intéressés.

Entre temps la Bulgarie a saisi le Secrétariat de la Société des Nations de ce différend qui se trouve inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session.

La question reste donc ouverte. Mais il est permis d'espérer qu'étant de nature purement économique ces différends seront résolus d'une façon ou de l'autre, sans entraver la réalisation d'une entente étroite entre les deux pays.

GRÈCE

Ratification d'accords

L'Officiel a publié les lois portant ratification de l'accord commercial gréco-français, des conventions gréco-anglaise et gréco-polonaise sur l'établissement de lignes de communications aériennes et du traité d'amitié, d'établissement et de commerce conclu entre la Grèce et la Perse.

Les succès de M. Vénizélos

La presse gouvernementale souligne et commente les succès remportés par le Président du Conseil, au cours de la Conférence de Londres, où les points de vue avancés par la Délégation grecque, relativement à la question des réparations et des dettes interalliées, à la suite de la proposition Hoover, ont été entièrement admis.

Un communiqué du parti agrarien et ouvrier de Grèce

Le comité exécutif du parti agrarien et ouvrier de Grèce (précédemment dénommé « Union Républicaine ») réuni sous la présidence de son chef M. A. Papanastasiou, a communiqué à la presse la note suivante :

« Le parti Agrarien et Ouvrier de Grèce a de tout temps posé comme principe de sa politique l'union des agriculteurs et des ouvriers et en général de tous les travailleurs, afin d'assurer le fonctionnement sincère de la République, de protéger efficacement les intérêts agricoles qui constituent la base de notre économie sociale, et en général de permettre à la République d'acquiescer un but intrinsèque essentiel réellement populaire, auquel il a toujours affecté toutes ses forces et pour lequel il a soutenu toutes ses luttes.

« Cette union plus générale devient plus impérieuse aujourd'hui à cause de la falsification du régime par la prédominance de conceptions autocratiques dans le gouvernement du pays, et par suite de la prédominance des intérêts des classes financièrement plus fortes.

« C'est pourquoi le parti Agrarien et Ouvrier, constatant avec satisfaction la reconnaissance de la nécessité d'une telle union par d'autres partis apparentés, invite à une coopération générale les partis ou groupes agrariens, ouvriers et socialistes pour une campagne commune en faveur

du plein idéal républicain, contre toutes les forces de la réaction et l'imposition des intérêts des classes capitalistes, de même que contre la propagande communiste et fasciste, en faveur des droits et du relèvement des agriculteurs, des ouvriers et de tous les travailleurs en général, avec, pour orientation finale, la création d'un ordre social équitable excluant les exploitations d'hommes par des hommes. »

ROUMANIE

La visite de M. Vénizélos à Bucarest et le Pacte gréco-roumain.

A l'occasion de la signature des conventions gréco-roumaines le ministre de Grèce à Bucarest a été chargé d'exprimer au Gouvernement roumain la joie du Gouvernement hellénique pour l'heureux règlement des questions qui restaient en suspens entre les deux pays.

Ce règlement est considéré comme une étape dans la voie d'un resserrement ultérieur des rapports amicaux qui unissent déjà les deux pays. On sait que la Roumanie et la Grèce ont signé en 1928 un pacte d'amitié. Ce pacte était le premier pacte de ce genre que la Grèce signait depuis la guerre, aussi ne répond-il plus entièrement à la conception actuelle des pactes internationaux. La visite personnelle de M. Vénizélos à Bucarest, où sa présence a donné lieu à de vives manifestations de sympathie pour la Grèce et pour sa personne, a fourni aux chefs des deux Gouvernements l'occasion de poser les fondements de cette entente, dont la réalisation ne se fera pas attendre.

Le Sous-Secrétariat d'Etat pour les Minorités

M. R. Brandsh, Sous Secrétaire d'Etat pour les minorités ethniques en Roumanie, a déclaré à la presse que le nouveau sous-secrétariat s'occupera du problème minoritaire dans toute son étendue et dans toute sa complexité.

Ayant à sa disposition un service spécial, il suivra de près toutes les manifestations de l'étranger relatives aux problèmes minoritaires et notamment au sort réservé aux minorités roumaines dans les Etats voisins. Mais son but principal sera de suivre le mouvement minoritaire du pays sous le triple rapport culturel, économique et politique, en s'intéressant surtout aux mesures pour l'établissement d'une cohabitation harmonieuse entre les minorités et l'élément roumain. Enfin, ce qui est important à relever c'est que les efforts du sous-secrétariat

seront appuyés par un organe consultatif de spécialistes et de représentants de toutes les minorités, sans distinction de convictions politiques.

La presse bulgare, en commentant ces déclarations, relève qu'on ne pourra juger de l'efficacité de la nouvelle réforme que selon ses résultats.

TURQUIE

Ratification d'accords

La Grande Assemblée Nationale a ratifié les accords internationaux suivants :

Convention avec l'Autriche, concernant les dispositions judiciaires sur les questions de commerce et l'exécution de jugements; convention de conciliation, d'arbitrage et de règlement judiciaire avec la Tchécoslovaquie; traité de commerce avec l'Union Russe des Soviets et protocole relatif à la limitation des armements dans la Mer Noire et les mers adjacentes. L'Assemblée a autorisé en outre le Gouvernement à conclure des modus-vivendi sur la base de la clause de la nation la plus favorisée et pour une durée de deux années au maximum, avec tous les pays qui voudraient négocier des traités de commerce définitifs.

La visite du roi d'Irak

A l'occasion de la visite à Ankara du roi de l'Irak Fayçal, un échange de vues a eu lieu entre les hommes d'Etat irakiens et turcs concernant les relations économiques entre les deux pays et les conditions de séjour des ressortissants respectifs. Il a été convenu d'entamer prochainement des négociations en vue de conclure une convention de commerce et d'établissement entre les deux Etats. Il a été également constaté que les liens d'amitié et de bon voisinage existant entre les deux pays répondent aux intérêts réciproques et à la politique pacifique des deux pays.

Les rapports gréco-turcs.

La visite du Président du Conseil et du Ministre des Affaires étrangères de Turquie à Athènes est prévue pour la fin du mois de septembre. A ce propos S. E. Tefvik Ruchdi bey a déclaré à la presse ce qui suit :

« Il n'existe entre nous et notre amie la Grèce aucune question à régler. Tout au contraire nos relations amicales tendent continuellement à se développer depuis le dernier accord; ce sont d'ailleurs les intérêts communs des deux Etats qui l'imposent.

« Il est évident qu'au cours de notre séjour à Athènes toutes les affaires mondiales intéressant

les deux Etats seront examinées. En cette même occurrence il sera aussi procédé à l'échange des instruments diplomatiques relatifs aux conventions déjà ratifiées et signées ».

Les relations amicales entre les deux pays viennent de recevoir une nouvelle confirmation par le passage à Stamboul de M. Vénizélos. Le Président du Conseil grec, qui retournait de Bucarest, s'est arrêté à Stamboul et a longuement conféré avec son collègue et le Ministre des Affaires étrangères turcs, dans un esprit de parfaite cordialité, que la presse des deux pays s'est fait un plaisir de relever.

YUGOSLAVIE

Le Dixième Anniversaire du roi Alexandre.

Dix ans se sont écoulés depuis que le roi Alexandre occupe le trône Yougoslave. La date du 16 Août a été fêtée dans toute la Yougoslavie avec de vives manifestations d'attachement et de fidélité à la personne du Souverain. C'est qu'aussi bien cet anniversaire marque une étape importante dans l'histoire du pays.

En fait le règne effectif du roi Alexandre avait commencé dès 1914, depuis qu'il avait été investi des fonctions de la régence, qu'il a exercées dans des heures tragiques pour son pays.

Chef suprême de ses armées, dont il partagea les grandeurs et les servitudes, formé à l'école de la lutte pour le salut du pays, il a su inspirer à ses peuples un attachement qui lui permit, à une heure grave de l'histoire nationale, de prendre en personne les rênes et de maintenir l'unité yougoslave, que des tendances séparatistes mettaient en péril.

En outre il a voué aux problèmes de redressement économique un intérêt particulier, dont le pays a recueilli les fruits, puisqu'il a su traverser la crise économique mondiale avec le minimum de perturbations.

Voici quelques chiffres qui témoignent de la distance parcourue dans cette dizaine d'années, en matière de redressement intérieur :

En 1919 on comptait en Yougoslavie 5.610 écoles primaires avec 11.064 instituteurs et 658.876 élèves; en 1929 10.060 écoles avec 21.308 instituteurs et 983.972 élèves.

En 1919 l'exportation des produits forestiers était de 58.874 tonnes d'une valeur de 70.460.000 dinars; en 1929 elle était de 2.477.000 tonnes d'une valeur de 2.190 millions de dinars.

En 1918 il n'y avait en Yougoslavie que 1891 entreprises industrielles en tout; en 1929 elle en possédait 4.013.

En 1919 le commerce d'exportation se chiffrait par 282.679 tonnes et 164.052.073 dinars or, en 1929 par 5 329.866 tonnes et 722.657.755 dinars or.

De 1919 à 1930 on a construit 1.490 kilomètres de nouvelles routes. De 1919 à 1929 on a construit 1245 kilomètres de nouvelles voies ferrées. En 1922 l'exploitation des chemins de fer a produit 985.671.595 din. en 1929 2 647.721.614 din.

En 1919 il y avait en tout 2.085 bureaux de postes; en 1929 4.004 bureaux.

En 1919 la couverture métallique (or et argent) de la Banque Nationale, exprimée en dinars papier se montait à 759.045 537 dinars, en 1929 à 1.119.142.632 dinars.

En matière de politique étrangère le règne d'Alexandre a orienté le pays dans la voie de la collaboration et de l'entente avec les autres pays. Les pays balkaniques peuvent compter sur le roi Alexandre comme sur un des artisans les plus convaincus de la pacification des peuples.

Déclarations du Roi Alexandre sur la politique intérieure

Répondant à une question du correspondant de l'Agence Havas sur les bruits relatifs à des changements imminents dans le système du gouvernement, S. M. le Roi Alexandre a dit ce qui suit :

« Je me suis déjà nettement expliqué à ce sujet. Le système actuel est provisoire et quand le moment sera venu pour un changement, celui-ci sera effectué seulement dans le sens affirmé par les éléments garantissant l'orientation actuelle de la politique nationale et de celle de l'Etat. Il ne faut pas songer à un retour quelconque à l'ancien système qui s'est avéré néfaste. On ne peut pas davantage penser que la vie publique yougoslave puisse dans l'avenir s'inspirer de buts d'ordre confessionnel ou régional ou des diverses branches particulières de la nation ».

La Vie Économique et Sociale

Une mission de l'Institut Carnegie pour la Paix Internationale.

La Dotation Carnegie pour la paix internationale, dont la bienfaisante activité se fait sentir dans tous les pays du monde, a institué trois commissions chargées d'étudier les conditions économiques et sociales de l'Europe Orientale, de l'Europe Occidentale et de l'Europe Sud-orientale, respectivement. Les conclusions de cette étude simultanée seront soumises au Conseil de la Dotation et livrées à la publicité.

La commission pour l'Europe Sud-orientale, composée de MM. les prof. W. M. Duffus, S. L. Miller, Dr. W. L. Wanlass et Henry S. Haskell, a parcouru l'Allemagne méridionale, l'Autriche, la Roumanie, la Turquie, la Yougoslavie, la Grèce et la Bulgarie.

Les membres de la mission ont trouvé dans les pays balkaniques un accueil des plus chaleureux; les Autorités et les groupes pacifistes se sont mis à leur entière disposition pour faciliter leur tâche.

BULGARIE

Les nouvelles pièces de monnaie.

Les nouvelles pièces de monnaie en argent, qui ont été frappées en Hongrie, sont arrivées

à Sofia. Ce sont des pièces de 20 lévas d'une valeur de 73 millions, portant l'effigie du roi des Bulgares et, au revers, le chiffre 20 et la date 1931.

Les pièces de 50 léva et celles de 100 léva, également commandées en Hongrie, seront prêtes aux mois d'août et de septembre a. c.

La monnaie de billion en aluminium a été récemment retirée de la circulation. La valeur nominale de cette monnaie étant de 80 millions et l'Etat n'ayant pu retirer que 65 millions en tout, un bénéfice de 15 millions en découle pour le Fisc.

Le tourisme en Bulgarie

La Direction générale des chemins de fer bulgares a organisé un service spécial pour attirer les touristes étrangers en Bulgarie.

Ce service, à la tête duquel se trouve M. le docteur Joseph Petkov, prépare un "Guide illustré du voyageur en Bulgarie", qui paraîtra sous peu en plusieurs langues et contiendra les renseignements les plus divers sur notre pays.

Une statistique des chemins de fer

Nous empruntons à un compte-rendu statistique, publié par le Ministère des chemins de fer, les renseignements suivants sur la situation des chemins de fer bulgares, en 1930.

En 1929/1930 la Bulgarie possédait 2.437,8 kilomètres de lignes de chemins de fer à voie normale, qui lui avaient coûté 312,5 millions de francs-or, soit 8 milliards 451 millions de leva, et, en outre, 492 kilomètres de chemins de fer à voie étroite.

Le nombre de ses locomotives pour voies normales (express, pour les trains de voyageurs et pour ceux de marchandises) était de 443, auxquelles il faut ajouter 149 locomotives pour voies étroites. Ces locomotives lui avaient coûté au total 45,7 millions de francs-or, soit un milliard 262 millions de leva.

La Bulgarie disposait, au 31 mars 1930, de 458 wagons pour le transport des voyageurs sur les voies normales et de 68 wagons pour ce même transport sur les voies étroites; ces wagons lui avaient coûté au total 14 millions de francs-or, soit 378 millions de leva.

Pour le transport des marchandises la Bulgarie possédait à la même date 4.586 wagons couverts et 5.610 wagons découverts pour les lignes à voies normales et, en outre, 1.047 wagons pour les voies étroites. Ces wagons lui avaient coûté au total 32 millions de francs-or, soit 864 millions de leva.

En résumant, toutes ces dépenses nous voyons que, au total, nos chemins de fer nous avaient coûté, au 31 mars 1930, une somme de 405 millions de francs-or, soit de 10 milliards 955 millions de leva.

Le personnel de nos chemins de fer se montait en 1929/1930 à 15.649 employés. Rappelons qu'en 1925/1926, lorsque notre réseau ferroviaire comptait 141 kilomètres de moins qu'en 1929/1930, le nombre des employés était de 15.806, c'est-à-dire qu'il y avait alors à nos chemins de fer 157 employés de plus qu'au 31 mars 1930. Et cependant actuellement le service se fait à nos chemins de fer beaucoup mieux qu'autrefois.

En 1929/1930 nos chemins de fer ont transporté 9.423.475 voyageurs sur les lignes à voies normales et 795.386 voyageurs sur celles à voies étroites. Sur le nombre total de ces voyageurs, 38.915 se sont rendus par la gare de Dragomane à Pétranger.

Durant la même année nos chemins de fer à voies normales ont transporté 4.763.367 tonnes de marchandises diverses. C'est au mois d'octobre que le trafic a été le plus animé. Durant le même laps de temps nos lignes à voies étroites ont transporté 316.617 tonnes de marchandises.

Parmi les marchandises transportées par nos chemins de fer en 1929-1930 signalons les produits suivants : céréales 371.383 tonnes; fourra-

ges et légumineuses—299.249 tonnes; raisins de table, autres fruits et légumes—74.247 tonnes; animaux vivants—20.724 tonnes; bois de chauffage—323.000 tonnes; matériaux pour construction—206.000 tonnes, ciment—14.000 tonnes; pierres, sable, briques, tuiles, gravier etc.—503.000 tonnes; tabacs—33.357 tonnes; charbon de terre—827.619 tonnes, dont 647.191 tonnes (soit 70 %) provenaient du charbonnage de Pernik.

Il n'y a pas eu en 1929/1930 beaucoup d'accidents sur nos lignes de chemins de fer : 177 cas de déraillements, avec 2 morts, et 46 rencontres avec 9 morts. Toutes ces victimes étaient des employés de chemins de fer, et non des voyageurs.

En 1929/1930 les revenus de nos chemins de fer ont été les suivants: transport des voyageurs—450,7 millions de leva, transport des marchandises—783,3 millions de leva; autres revenus (amodiage de terrains et de bâtiments)—1,1 million de leva. Total : un milliard 265,7 millions de leva.

Les dépenses courantes se sont élevées durant la même année à 895,2 millions de leva. Donc le bénéfice net rapporté par nos chemins de fer en 1929/1930 a été de plus de 370 millions de leva. Ces chiffres se rapportent au fonctionnement de nos lignes à voie normale. Mais il faut déduire de ce bénéfice une somme de 15,7 millions de leva qui représente la perte nette provenant de nos lignes à voies étroites durant la même année.

Ce qui réduit le bénéfice net qu'ont rapporté en 1929/1930 les chemins de fer bulgares à environ 355 millions de leva.

La Bulgarie et la Foire de Salonique

Le ministère du Commerce a décidé que la Bulgarie ne participera pas cette année à la Foire de Salonique. Par contre elle participera à la Foire internationale de Bari.

Selon des communications émanant des milieux gouvernementaux, la décision de la Bulgarie de ne pas participer à la Foire de Salonique est due d'une part à des raisons d'économie et, d'autre part, au fait qu'il n'existe pas de relations commerciales normales entre la Grèce et la Bulgarie.

GRÈCE

Une statistique des fonctionnaires

Le recensement général des fonctionnaires, effectué récemment par le service chargé de la préparation du code des fonctionnaires, a fourni les données suivantes :

Le nombre total des fonctionnaires attirés, actuellement en service, s'élève à 40.770, celui des fonctionnaires extraordinaires à 3.192, et celui des serviteurs publics à 4.400, soit au total 48.362.

Sur le nombre total de fonctionnaires civils attirés, 40.770 sont aujourd'hui en service et se répartissent, par âge, de la manière suivante: 1) Jusq'à 30 ans 17.813, soit 43,76 %; jusq'à 40 ans 10.264 soit 25,18 %; jusq'à 50 ans 7.093, soit 17,10%; jusq'à 60 ans 5.570 soit 13,66 %.

Quant au degré d'instruction: a) 12.358 fonctionnaires civils attirés ou 30,31 % proviennent d'écoles élémentaires; b) 21.614 ou 50,30 % proviennent d'écoles secondaires; 19.107 ou 46,86 %, 711 ou 1,77 %, d'écoles commerciales; 544 ou 1,77 % d'écoles techniques secondaires; 1.242 ou 3,05 % d'écoles d'agriculture secondaires; c) 6.798 ou 16,63 % d'écoles supérieures; 5.950 ou 14,60 % de l'Université; 89 ou 0,22 % de l'école supérieure de Commerce; 291 ou 0,71 % de l'école supérieure d'Agriculture; 253 ou 0,62 % de l'école Polytechnique; 215 ou 0,543 % d'écoles techniques supérieures; d) Ont suivi des cours à l'étranger: 393 fonctionnaires civils, soit 0,96 %. e) Connaissent des langues étrangères: 4.628, soit un pourcentage de 11,35 %.

Quant à leur état civil: célibataires 20.387 soit 50 %. Parmi les fonctionnaires mariés 4.429 ou 10,86 % n'ont pas d'enfants; 4.355 soit 10,68 % ont 1 enfant; 4.099 ou 10,03 % ont 2 enfants; 2.958 7,25 % ont 3 enfants et 4.552 soit 11,17 % ont 4 enfants et au-dessus.

Le Mouvement des Tabacs

Nous extrayons d'un rapport dressé par la fédération du Commerce des tabacs les données suivantes, concernant le mouvement des tabacs en 1930-31:

L'étendue cultivée s'élève à 982.936 str. contre 1.244.185 en 1929, et la quantité récoltée à 50.016.019 ocques contre 62.008.731 en 1921. En tenant compte, cependant, du pourcentage d'erreurs contenues dans les déclarations des productions, la récolte doit être évaluée à 45.000 ocques, c'est à dire qu'elle a été conforme à la moyenne habituelle de la dernière période quinquennale (sauf pour celle de 1929).

En prenant maintenant en considération cette quantité réelle du rendement de la récolte—45.000.000 ocques—et en la comparant au nombre des stremmes déclarés comme ayant été cultivés; soit 982.000, on constate que la moyenne de rendement par stremme n'a atteint que 46 ocques. Ce rendement, toutefois, ne correspond sûrement pas à la réalité, car la moyenne de ren-

dement dans toutes les régions a été sauf de rares exceptions, de 50-55 ocques.

Il en ressort que l'étendue déclarée par les producteurs comme ayant été cultivée, soit 982.000 stremmes est sûrement supérieure d'au moins 10 %, à la réalité, c'est-à-dire qu'elle s'est élevée en fait à environ 875.000 stremmes.

Par régions, cette récolte se répartit ainsi, en chiffres ronds:

Thrace	ocques	3.500.000
Macédoine Orientale	»	14.500.000
Macédoine Centrale et Occidentale	»	7.200.000
Thessalie et Phthiotide-et-Phocide	»	5.500.000
Etolie-et-Acarmanie et Epire	»	6.500.000
Péloponèse	»	2.100.000
Iles et Attique	»	5.700.000
Total	»	45.000.000

Cependant, sur cette saison pesaient aussi, en dehors des 45.000.000 ocques de la récolte de 1930, les stocks invendus, entre les mains des producteurs, de la récolte de 1929, évalués en septembre 1930 à environ 6—7.000.000 ocques.

C'est-à-dire que notre marché de production se présentait, pendant cette saison aussi, avec des quantités disponibles considérablement supérieures à la moyenne habituelle. La quantité vendue de la récolte de 1930 et les prix moyens réalisés ont été par régions, les suivants:

Régions	Quantité vendue Ocques	Prix moyens par ocque Drs.
Thrace	2.900.000	44.—
Macédoine Orientale	9.200.000	45.—
» Centrale	4.450.000	21.50
Thessalie et Phthiotide	4.550.000	21.50
Etolie-et-Acarmanie et Epire	3.750.000	33.50
Péloponèse	1.100.000	10.—
Iles et Attique	3.550.000	27.—
Total des ventes ocques	29.500.000	

Il ressort de ces chiffres que pendant cette saison près des deux tiers de la récolte de 1930 ont été vendus

En dehors, cependant, des tabacs de la récolte de 1930, pendant cette même saison, près de 3.500.000 ocques de tabacs de la récolte de 1929, se trouvant disponibles chez les producteurs, ont été aussi vendus, au prix moyen par ocque d'environ drs. 20 — C'est-à-dire que le total des tabacs vendus s'est élevé à 33.000.000 d'ocques, d'une valeur totale d'environ drs. 1.050.000.000.

En raison des difficultés qui se présentèrent, par suite des conditions météorologiques anormales qui prévalurent en avril et jusqu'au milieu du mois de mai a. e., le repiquage fut retardé dans presque toutes les régions, et la récolte

de cette année de nos tabacs sera par conséquent tardive. Selon les informations existant jusqu'à présent, son développement se présente bon dans presque toutes les régions, la croissance des plantes se faisant, pour la plupart dans des conditions normales et plutôt favorables.

Pour ce qui est maintenant de son rendement quantitatif et qualitatif, il est tout à fait prématuré de formuler des prévisions, car ce rendement dépendra de la marche favorable ou défavorable des conditions météorologiques jusqu'au milieu du mois d'octobre, ainsi que de l'étendue cultivée, au sujet de laquelle il n'existe pas encore d'informations détaillées.

En se basant cependant sur les informations générales des cercles intéressés et en prenant en considération, d'un côté l'application de la loi interdisant la culture des tabacs sur les terrains impropres—application qui aura été faite cette année en entier et avec toute l'ampleur possible—et, d'un autre côté, la réduction par les cultivateurs eux-mêmes de l'étendue cultivée, par suite de la non-vente ou de la vente à bas prix des tabacs de la récolte de 1930, on prévoit comme quasi-certaine la réduction de l'étendue cultivée de 10—50 %, selon les régions, comparativement à l'année passée, c'est-à-dire qu'il ne serait pas exagéré d'évaluer cette réduction à 20—25 % en moyenne générale.

En ce cas, si l'on prend en considération que l'étendue cultivée l'année dernière s'est élevée à 875 000 stremmes, l'étendue cultivée cette année doit être évaluée à 650—700.000 stremmes.

En pareil cas, dans des conditions météorologiques normales et avec une moyenne de rendement de 50—55 ocques, par stremme—dans la Vieille Grèce et aux îles les informations reçues jusqu'à présent indiquent que le rendement ne sera pas supérieur à 40—50 ocques—la nouvelle récolte n'aura pas un rendement supérieur à 35 000.000 d'ocques.

Si l'on applique sévèrement, comme il y a lieu de l'espérer, la loi dernièrement votée par le Parlement et interdisant la récolte des «patophyla» etc., ce rendement sera réduit d'environ 10 %. C'est-à-dire que cette récolte sera d'au moins 30 %, inférieure à celle de l'année passée, à la condition, que la marche de la récolte, jusqu'à sa complète rentrée, soit normale.

L'activité du service de statistique générale

Le service de la Statistique Générale de Grèce a réalisé durant ces dernières années de remarquables progrès.

En ce qui concerne la population il a publié jusqu'ici les travaux suivants:

- 1) Enumération des habitants des Nouvelles Provinces en 1913;
- 2) Recensement des ouvriers d'Athènes et du Pirée en 1917;
- 3) Recensement de la population en décembre 1920;
- 4) Dictionnaire des dèmes, communautés et agglomérations;
- 5) Recensement de la population au mois de mai 1928;
- 6) Mouvement de la population pendant les années 1921—1927;
- 7) Causes des décès pendant les années 1921—1927.

Relativement à l'agriculture, le Service de Statistique Générale a publié:

1) Recensements des années 1911, 1914, et 1915 concernant la superficie cultivée, la production et la valeur, le nombre des animaux domestiques et des oiseaux de basse cour et le nombre des arbres fruitiers.

2) Recensements comme ci haut pour les années 1916—1928, comprenant aussi le nombre des ruches.

En ce qui concerne l'industrie, le Service a publié le recensement des entreprises industrielles pour 1920.

Quant aux prix des principaux articles de consommation, le Service publie régulièrement, depuis 1912, des bulletins spéciaux trimestriels et annuels.

Il publie aussi régulièrement des bulletins mensuels et des volumes annuels sur le commerce de la Grèce avec l'étranger.

Quant au mouvement de la Bourse d'Athènes, il publie régulièrement des bulletins mensuels et des volumes annuels.

Le service de la Statistique Générale procède aussi à des publications régulières relativement aux branches suivantes:

Navigation. — Un volume annuel sur le mouvement avec l'étranger.

P. T. T. — Statistique annuelle du mouvement des P. T. T.

Justice. — Statistique annuelle de la justice civile et pénale. Statistique de la criminalité et des prisons. Statistique trimestrielle de l'administration de la justice.

Instruction publique. — Il a été publié une statistique de l'instruction publique commerciale pour les années 1910—1921; il y a actuellement sous presse une statistique de l'instruction élémentaire pour les années 1926—1927, ainsi qu'une

statistique de la presse périodique en 1927.

Outre les travaux ci haut, le service de Statistique Générale a encore publié une statistique des élections parlementaires de 1928, et une autre des élections sénatoriales de 1927.

Enfin, ce service publie régulièrement, depuis le mois de janvier 1929, un bulletin mensuel de statistique générale, dont la concentration annuelle a commencé à paraître depuis l'année 1930.

Ces statistiques sont publiées en deux langues : grec et français.

La politique du gouvernement contre le chômage

Dans un discours prononcé à Volo Mr Venizélos a déclaré que le gouvernement n'est pas favorable à la création d'un système d'assurance-chômage. Il préfère favoriser l'exécution de travaux publics, auxquels sont aujourd'hui occupés 36.000 ouvriers, et développer l'agriculture, ce qui permettra au pays de retenir sa population agricole et d'absorber les chômeurs ainsi que l'excédent résultant de l'accroissement de la population.

Le téléphone automatique à Athènes

Athènes, dont les communications téléphoniques laissaient jusqu'à présent beaucoup à désirer, vient d'être dotée du téléphone automatique qu'installe la nouvelle Société Hellénique des Téléphones.

L'inauguration, à laquelle assistèrent de nombreuses personnalités de la politique et de la finance, a eu lieu avec beaucoup d'éclat dans l'immeuble de la Société.

2.800 abonnés ont été déjà reliés automatiquement et les travaux se poursuivent avec activité. C'est un progrès incontestable appelé à mettre fin aux embarras téléphoniques de notre ville.

La signature des conventions Gréco-Roumaines

La signature de la convention de commerce gréco-roumaine et des accords annexes a eu lieu à Bucarest entre le président du conseil de Roumanie M. Iorga, comme ministre intérimaire des affaires étrangères, et le ministre de Grèce à Bucarest, M. Collas. Les conventions et autres actes signés sont les suivants.

1) *Convention de commerce et de navigation* réglant les échanges commerciaux et maritimes des deux pays.

En vertu de cette convention—qui consacre

le libre exercice par les ressortissants des deux pays du commerce, de l'industrie et de la navigation, et qui est fondée sur la clause de la nation la plus favorisée, la Grèce obtient des rabais tarifaires sur 14 points concernant les principaux produits helléniques importés en Roumanie tels que : graine de ver à soie, éponges, olives en boîtes, amandes décortiquées et non, figues, caroubes, huiles, colophane, essence de térébenthine, talc, etc.

Les figues, les hesperidées, les huiles et les olives sont spécialement favorisées sous le rapport des droits d'entrée qui sont sensiblement réduits de manière à faciliter considérablement leur importation en Roumanie, ce qui soulagera la production hellénique. De plus, la Grèce obtient des consolidations de droits tarifaires et conventionnels sur les soieries, les cotonnades, le filés de soie et de coton, l'émeri, le cocons, les éponges, etc.

D'autre part, des conditions favorables sont accordées à la Roumanie pour son exportation en Grèce de bétail, de salaisons, de naphte, de mazout, de motorine, d'huiles minérales, etc.

2) *Convention d'élevage*: Elle règle les questions ayant trait au commerce du bétail.

3) *Convention d'établissement*: Cette convention règle définitivement et avantageusement les questions de l'établissement et travail des Grecs en Roumanie, qui sont au nombre d'environ 40.000.

Outre les conventions précitées, il a été aussi élaboré et signé un accord spécial, indépendant des conventions, qui règle la question de la reconnaissance des communautés, des écoles et des églises grecques en Roumanie. Cet accord spécial est d'une grande importance car il consolide des conditions favorables que le gouvernement roumain a consenti à accorder.

Deux autres protocoles encore ont été signés, réglant avantageusement la question de l'indemnisation des propriétaires hellènes de schleps et de remorqueurs, dont les bâtiments avaient été réquisitionnés pendant la guerre européenne, ainsi que la question de l'indemnisation des ressortissants hellènes dont les propriétés ont été expropriées par suite de la réforme agraire.

ROUMANIE

Les Conduites de pétrole de l'Etat.

Les transports effectués par conduite sont en augmentation croissante. En effet, on refoule actuellement environ 260 wagons de lampant en 24 heures, contre 140 wagons par jour en 1930 par la conduite Baicoi-Constântza.

Les quantités transportées pendant le premier semestre 1931 comparativement à l'époque correspondante de 1930 et 1929 vers Constantza, Giurgevo et Bucarest se présentent ainsi :

1er Semestre 1929	total tonnes	267.590
»	» 1930	» 336.630
»	» 1931	» 517.180

Ainsi les produits noirs transportés vers Giurgevo et Bucarest sont également en augmentation, les premiers de 34,5% et les derniers de 39,2%.

Les recettes respectives pour le premier semestre 1931 comparativement à l'époque correspondante de 1930 et 1929 se répartissent comme suit :

1er Semestre 1929	Lei ;	67.265.175
»	» 1930	» 72.370.711
»	» 1931	» 139.073.131

Le budget de la « Régie des conduites de contrôle de l'Etat » pour le premier semestre de l'année 1931 fait ressortir les chiffres suivants.

Revenus réalisés jusqu'au 1er	
Juillet 1931	Lei 173.577.347
Revenus prévus dans le budget.	» 125.098.605
Excédents réalisés	Lei 48.478.742

Les disponibilités de la Régie en dehors du budget sont pour ce semestre de Lei 104.223.507.

La perception des recettes de l'Etat.

Le ministre des Finances vient d'attirer, par une circulaire, l'attention de ses services sur le fait que les recettes de l'Etat ne se réalisent pas conformément aux prévisions du budget. Une diminution appréciable a été notamment observée dans les recettes des douanes et du papier timbré. La circulaire ministérielle recommande la plus scrupuleuse attention aux organes chargés de la vérification des impôts, tout en leur enjoignant d'éviter les mesures violentes.

L'encouragement à l'exportation.

Afin d'encourager l'exportation de céréales, le ministre des Finances a décidé, en plus de la prime de 10.000 lei par wagon de blé exporté, d'accorder aux exportateurs l'exemption de l'impôt sur le chiffre d'affaire, à partir du 22 juillet 1931.

Le personnel administratif des nouvelles provinces

Depuis l'annexion des nouvelles provinces, le personnel des diverses administrations et notamment celui des chemins de fer de l'Etat avait été maintenu dans ses fonctions, à la condition d'apprendre dans un délai raisonnable la langue

officielle du pays. Une enquête récente parmi le personnel des chemins de fer a révélé le phénomène curieux de fonctionnaires supérieurs ignorant la langue roumaine. A la suite de cette constatation, la direction des chemins de fer de l'Etat a fixé un délai jusqu'au 31 décembre 1931, à l'expiration duquel les fonctionnaires qui n'auront pas appris le roumain seront destitués.

L'heure de l'Europe Centrale

Le Ministère des Communications a fait savoir que l'application de l'heure de l'Europe Centrale, récemment introduite ayant été impraticable, les services publics devront à partir du 1er octobre, revenir à l'heure de l'Europe Orientale.

TURQUIE

Le téléphone Ankara Andrinople

Les essais, dernièrement effectués, de la ligne téléphonique Ankara Andrinople, qui reliera la capitale turque à Sofia et au reste de l'Europe, ont été couronnés de succès.

Réglementation du commerce extérieur

Un projet de loi a été voté par l'Assemblée Nationale, autorisant le gouvernement à interdire totalement ou partiellement ou à limiter l'importation de marchandises provenant de pays qui n'ont pas conclu une convention de commerce avec la Turquie, ou de pays auxquels la conclusion d'une telle convention a été proposée mais qui n'ont pas répondu ou ont refusé de conclure un *modus-vivendi* provisoire, dans l'attente de la signature d'une convention définitive.

Un bureau de travail à Ankara

Le gouvernement vient d'instituer un bureau de travail qui s'occupera de placer les fonctionnaires d'Etat, destinés à rester hors cadres, conformément au nouveau budget.

La protection du blé indigène

La Banque Agricole aurait décidé d'accepter du blé en contrepartie de créances qu'elle a à recevoir des cultivateurs. On a l'intention, d'autre part, de former un consortium qui réglera la production et l'exploitation du blé. Cette question serait de toute actualité à Ankara.

L'application de la nouvelle loi sur la Presse.

L'application de la nouvelle loi sur la presse a commencé depuis le 30 juillet. Les journaux

ont 15 jours pour se mettre en règle vis-à-vis de la loi. Un délai de trois ans est accordé aux rédacteurs en chef et aux directeurs pour acquérir des titres d'études supérieures. Il reste à préciser si l'on demandera des diplômes Universitaires ou des brevets de lycée.

YOUGOSLAVIE

L'effectif de la marine marchande

D'après les statistiques établies au 1er juillet de cette année, la situation de la marine marchande yougoslave se présente de la façon suivante par Compagnies :

Le *Yugoslovenski Lloyd* possède 26 navires de 106.998 tonnes avec 974 hommes d'équipage.

La *Compagnie Ragusaine de Navigation* : 22 navires, 44.450 tonnes et 670 hommes d'équipage.

La *Compagnie Adriatique de Navigation* : 58 navires, 23.436 tonnes et 1.116 hommes d'équipage.

La *Compagnie de Navigation d'Outre-Mer* : 5 navires, 22.500 tonnes, 160 hommes d'équipage.

La *Compagnie de Navigation «Oceania» S. A.* : 8 navires, 22 371 tonnes et 240 hommes d'équipage.

La *Compagnie de Navigation «Progrès» S. A.* : 4 navires, 12.681 tonnes, 116 hommes d'équipage.

La *Compagnie de Navigation Libre Topic* : 3 na-

vires, 9.130 tonnes, 84 hommes d'équipage.

La *Compagnie de Navigation Libre Dubrovnik*, 3 navires, 6.369 tonnes, 83 hommes d'équipage.

«*Levant*» *Cie de Navigation*, 1 navire, 5.573 tonnes, 49 hommes d'équipage.

«*Vesna*» *Cie de Navigation*, 1 navire, 5.573 tonnes, 59 hommes d'équipage.

Cie de Navigation «Capitaine Milosevic» 2 navires, 4.208 tonnes, 43 hommes d'équipage.

Cie de Navigation «Rad» Dubrovnik, 1 navire, 4.161 tonnes, 25 hommes.

Cie de Navigation «Morin Fefic», 1 navire, 3 624 tonnes, 25 hommes.

Cie de Navigation «Eugène Mathovic», 3 navires, 3.275 tonnes, 39 hommes d'équipage.

Split-Cie de Navigation «Spad» : 3 navires, 3.209 tonnes, 60 hommes.

«*Ilirija*» *Cie de Navigation* : 1 navire, 3.038 tonnes, 26 hommes.

Cie de Navigation à «Babarovic» : 2 navires, 2.206 tonnes, 30 hommes.

Cie de Navigation libre «Boka» : 1 navire, 1.538 tonnes, 20 hommes.

Cie de Navigation Banko Bezic, Split : 1 navire, 1786 tonnes, 19 hommes.

Cie de Navigation «Boka» S. A. : 8 navires, 1.031 tonnes, 53 hommes.

Soit un total de 155 navires, 396.742 tonnes et 3.956 hommes d'équipage.

Arts & Lettres

BULGARIE

La 9^e symphonie à Sofia

L'orchestre de l'Opéra a donné, vers la fin de la saison musicale, une parfaite exécution de la 9^e symphonie de Beethoven.

C'est la première fois, croyons-nous, que ce chef-d'œuvre symphonique est exécuté dans les Balkans.

Le professeur Iv. Mrakvitchka

A l'occasion du 75^e anniversaire de naissance du peintre Iv. Mrakvitchka la presse a consacré de nombreux articles à l'œuvre de l'artiste bulgare.

Ivan Mrakvitchka, qui a débuté en 1881, s'est distingué dans tous les genres adaptables au caractère national de son art. La peinture de genre, la décoration, l'illustration, la peinture religieuse et historique lui doivent des œuvres de premier

plan. Ivan Mrakvitchka a été, de plus, le maître d'une grande partie des peintres contemporains auxquels est due la fondation de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts.

GRÈCE

Le Musée de Corfou

L'île de Corfou vient d'être dotée d'un Musée qui prend place parmi les plus intéressants Musées de province.

Etabli dans le Palais construit par le Haut-Commissaire anglais, avant l'annexion de l'île à la Grèce, le nouveau Musée contient notamment la belle collection d'art chinois et japonais, comprenant plus de 8.000 pièces, léguée par Grégoire Manos, ancien ministre de Grèce, et les pièces de l'antiquité grecque, découvertes dans l'île même et restaurées par M. Miliadis, éphore des antiquités de Corfou.

Le Musée comprend, en outre, une exposition permanente d'art populaire corfiote et des souvenirs personnels du roi Georges Ier.

Une conférence à Genève sur la musique hellénique

Une conférence sur la musique grecque, accompagnée d'une exécution de compositions musicales grecques, a été faite au poste radiophonique de Genève le soir du 4 Août par M. Frank Choisy.

M. Choisy a parlé tout d'abord de l'époque de l'indépendance hellénique et des chants des «pallikares», et a avancé ensuite par étapes depuis Mantsaros jusqu'à Samaras et les compositeurs hellènes actuels MM. Lavrangas, les deux Lambelet, les solistes MM. Voloninis et Farantatos et d'autres qui ont donné une grande impulsion au progrès artistique.

Le conférencier a cité aussi les principaux musiciens contemporains hellènes tels que MM. Mitropoulos et Calomiris, sans omettre plusieurs autres artistes tels que MM. Varvoglis, Riadis, Pétridis, Poniridis.

M. Choisy a parlé de façon très élogieuse du mouvement musical à Athènes, des concerts symphoniques, de la Chorale d'Athènes, ainsi que du vif mouvement musical en province notamment à Salonique, Patras, Volo et ailleurs.

Il a conclu en parlant du chômage des musiciens de profession en Grèce et a recommandé certains moyens pour remédier à leur situation critique, proposant notamment la création d'un poste radiophonique à Athènes.

La conférence et l'exécution des morceaux de musique grecque au violon et piano a duré exactement une demi-heure.

ROUMANIE

L'enseignement supérieur et les minorités

Les journal «Universul» critique vivement le projet de loi relatif à l'organisation de l'enseignement supérieur, élaboré par M. le professeur N. Jorga, Président du Conseil et ministre de l'Instruction publique, et déposé au parlement. Ce n'est pas un projet d'organisation, s'écrit-il, mais bien de désorganisation de l'enseignement public, en général, vu qu'il prépare un régime de faveur pour les écoles minoritaires.

Ce qui indispose surtout l'organe nationaliste, c'est la teneur de l'article 9 du projet, proclamant que les minorités auront le droit de créer des institutions de haute culture, sous le contrôle

du ministère de l'Instruction publique, et que ces institutions pourront être subventionnées par l'Etat roumain. En d'autres mots, on créera des universités hongroises, allemandes, russes et bulgares avec l'aide financière du gouvernement. La Roumanie est elle obligée, demande-t-il, par la convention sur la protection des minorités de faire des sacrifices en faveur des minorités? Si la situation financière du pays est si grave, qu'on est forcé de supprimer plus de deux cents écoles secondaires, comment le gouvernement peut-il penser à autoriser la création d'institutions minoritaires de haute culture qui seront subventionnées par l'Etat? Quel est le député ou le sénateur roumain qui aura le courage de voter l'article 9 de ce néfaste projet, élaboré par M. Jorga? On est en droit d'exiger du gouvernement qu'il précise au plus tôt son point de vue tant sur les questions intéressant les minorités que sur l'enseignement public».

TURQUIE

Echange de professeurs entre les Universités de Stamboul et d'Athènes.

Selon les journaux de Stamboul l'Université de cette ville examine le mode de réalisation du voeu émis par la réunion universitaire de la «Semaine Balkanique» et concernant l'échange de professeurs entre les Universités d'Athènes et de Stamboul.

La presse de Stamboul relève que cet échange constituera le point de départ pour le contact intellectuel continu de la jeunesse universitaire des deux pays.

YOUGOSLAVIE

La poésie grecque à l'Université de Belgrade.

Dans la salle des solennités de l'Université, Mme Marie-Louise Asserin a donné une conférence sur la littérature néo-hellénique et en particulier sur Costis Palamas.

A la conférence ont assisté M. Léon Mélas, ministre de Grèce, le personnel de la légation, les membres de la Ligue Gréco-Yougoslave et de l'Association «Rigas Pherraios». Le bureau de la Presse était représenté par M. Yevtich et un nombreux public était dans la salle.

Mme Asserin a souligné les qualités littéraires de Palamas en citant des extraits de ses plus célèbres œuvres. La conférence a été entendue

avec toute l'attention due à un poète tel que Palamas.

Le monument de Rhigas Pherraios à Belgrade.

Selon des informations de Belgrade, la commission constituée pour l'érection d'un monument à Rhigas Pherraios s'est réunie à l'Hôtel-de-Ville sous la présidence du maire de Belgrade M. Nechitch.

A la séance ont également assisté le ministre de Grèce à Belgrade M. Mélas, le doyen de la Faculté de Droit de l'Université, le secrétaire général de la Chambre de Commerce et plusieurs autres personnalités yougoslaves.

Le maire M. Nechitch, exposant le but de la commission, a exalté l'action nationale de Rhigas et a parlé très favorablement de la Grèce.

Il a été décidé en principe d'ériger le monument dans le jardin de Kalé-Méïdan, sis à proximité de la citadelle de Belgrade.

Il a été décidé en outre d'ouvrir une souscription publique et de publier un livre contenant l'histoire de la vie de Rhigas. Ce livre sera distribué aux Universités, aux écoles et à l'armée.

Un des membres de la commission, M. S. Charisiadis, ayant proposé qu'une souscription semblable soit également ouverte en Grèce, les membres yougoslaves ont décliné l'offre, déclarant que les Serbes considéreront comme un honneur d'élever le monument à leurs seuls frais.

Le ministre de Grèce M. Mélas a remercié le maire et la commission pour leur initiative. Cette séance a donné lieu à une nouvelle manifestation de la sympathie des Yougoslaves pour la Grèce.

Le Féminisme dans les Balkans

Le Féminisme en Yougoslavie

Le "Mouvement Féministe," organe de l'Alliance des Sociétés féministes suisses, vient de publier une excellente étude sur le féminisme yougoslave, signée des initiales E. Gd. et dont nous extrayons les renseignements suivants :

L'auteur signale que parmi les plus grandes difficultés qui s'opposent au développement du Féminisme yougoslave il faut compter la proportion des illettrés : selon le recensement de 1921, la Slovénie n'en compte que 8%, mais la Croatie en a 38%, la Dalmatie 59%, la Serbie du Nord 13%, et la Bosnie 89%. Une autre difficulté vient de l'énorme majorité de la population agricole évaluée aux 5/6 du total. Or les milieux paysans sont de beaucoup les plus réfractaires au mouvement féministe. Cette attitude se traduit par les dispositions des codes en vigueur dans le Royaume⁽¹⁾ et notamment par celles du code civil Serbe.

D'après ses dispositions, il y a toujours priorité en matière d'héritage pour les enfants masculins sur les enfants féminins, les filles et les parents féminins n'héritant que si le testament fait expressément mention d'elles, ou que s'il n'existe pas d'héritier masculin jusqu'au 6^e degré. La recherche de la paternité est interdite.

¹ L'unité de droit civil n'a pas encore été réalisée en Yougoslavie, et six Codes différents sont actuellement en vigueur, dont le plus défavorable à la femme est le Code serbe.

Au Monténégro, maintenant province yougoslave¹ le droit coutumier encore en vigueur pousse bien au delà du 6^e degré de parenté le droit à l'héritage: autant dire que la femme n'hérite jamais de son mari ou de ses parents. Les coutumes au Monténégro, en Dalmatie, sont encore pires que la loi dans certains milieux paysans : la femme ne peut pas être assise à table à côté de son mari; elle ne peut pas se coucher avant qu'il soit rentré; elle doit lui laver les pieds; elle ne peut pas accoucher dans la maison, mais dans les champs, etc., etc. Il va bien de soi que ces coutumes n'existent pas partout, mais, comme le remarque très justement, M^{lle} Stebi, "un peuple ne peut pas s'établir sur des bases solides avant que toutes les parties qui le constituent soient au moins nivelées en une certaine mesure". Or, la majeure partie de la population étant constituée par l'élément paysan, les hommes même cultivés des villes se recrutent forcément dans ce milieu, ce qui explique les préjugés qu'ils apportent contre toute modification à la situation de la femme, le mépris qu'ils manifestent pour toute tentative d'amélioration, et ce qui explique aussi, malgré de très belles exceptions, que l'opinion publique soit dans son ensemble peu favorable au féminisme.

Une autre source de difficultés vient du fait que toute une partie de la population est musulmane (en Bosnie le tiers; en Serbie du Sud près de la moitié; au Monténégro le dixième). Il est vrai que soit le Coran, soit la législation qui s'y

rattache, sont d'inspiration libérale et accessibles aux idées de progrès. La preuve en est dans ce qui se passe actuellement en Turquie. La loi religieuse musulmane, par exemple, assure des droits à la femme mariée, lui prescrit comme devoir fondamental l'éducation de ses enfants, sans l'empêcher nullement ni de gagner sa vie, ni de travailler à son développement intellectuel. Ce sont bien plutôt les interprétations données à cette loi au cours des siècles, qui ont été déplorables pour la femme, qui l'ont enfermée dans le harem au point qu'elle ne connaissait même pas les rues les plus proches; qui ont entravé son instruction, soit en l'empêchant d'aller à l'école, soit en ne lui ouvrant que des écoles religieuses (mekteba) notoirement insuffisantes; soit encore en lui imposant le port de cet affreux voile que nous avons rencontré si fréquemment en Bosnie, alors qu'à Istantoul, il a presque disparu. Une preuve bien curieuse de ce que le port de ce voile est imposé par la coutume, et non par la religion de l'Islam, est que, il y a une trentaine d'années à peine, à Sarajevo, les femmes chrétiennes, elles aussi, se couvraient le visage de ce morceau d'étoffe! et pourtant, certes, ce n'est pas là une prescription de l'Evangile.

**

On voit donc les difficultés contre lesquelles le mouvement doit lutter. Du côté de l'instruction et de l'éducation des femmes un grand effort a été accompli. Partout les groupements féministes (Zenski Pokret) soutiennent le développement des lois scolaires et veillent à leur application, notamment en ce qui concerne les fillettes musulmanes, que l'on a tant de peine, en certains districts, à soumettre à la scolarité obligatoire. Et à côté des écoles officielles, les femmes ont créé et créent encore des écoles par-

ticulières, destinées à en seconder l'action, ou à en porter l'effort plus spécialement sur l'enseignement ménager ou professionnel. Les femmes musulmanes, elles aussi, travaillent dans ce sens: la Société "Gajret", a à son actif la fondation d'écoles professionnelles, de foyers, de bourses, et toute cette nouvelle génération de jeunes femmes universitaires compte une bonne proportion de musulmanes.

Après l'effort pour l'instruction, pour l'accès aux carrières libérales, celui pour le travail social amène forcément les femmes au féminisme. La Yougoslavie ne fait pas exception à cette règle et Beograd, Zagreb, Ljubljana, Dubrovnik, peuvent nous montrer des institutions essentiellement utiles: pouponnières, crèches, homes, Maternités, etc., dont quelques-unes sont conçues selon les données les plus modernes.

Tous ces groupements féminins, à l'activité philanthropique et sociale, sont fédérés dans le Conseil National des Femmes yougoslaves, sous la présidence de M^{me} L. Petkovitch. Et ainsi, peu à peu, les féministes yougoslaves arrivent aux préoccupations des féministes de tous les pays: questions économiques, droits civils des femmes, régime matrimonial, situation de l'enfant illégitime, prostitution (ce problème-là préoccupe spécialement les féministes des régions musulmanes, où, en raison de l'ignorance et de l'inaptitude au travail d'un trop grand nombre de femmes encore, il existe un contingent important de prostituées clandestines ou avouées, et où fonctionne la traite des femmes, souvent sous des formes peu connues, comme celle du mariage rituel).

Les féministes yougoslaves en sont ainsi venues, comme celles d'autres pays, à la revendication essentielle, base et couronnement de toutes les autres: la revendication de droits politiques.

Le Mouvement vers l'Union

L'Union Balkanique et le 28^e Congrès International de la Paix.

Le 28^e Congrès International de la Paix, tenu, comme on sait, à Bruxelles, au commencement du mois de juillet, a entendu les délégués grecs MM. A. Papanastasiou et J. Spiropoulos, qui ont exposé l'action de la Conférence Balkanique et relevé la nécessité, pour les pays balkaniques, de conclure entre eux un Pacte multilatéral d'a-

mitié, d'arbitrage et de sécurité.

Au milieu de vifs applaudissements le Congrès a adopté la résolution suivante:

"Le Congrès prend acte avec la plus grande satisfaction des succès obtenus par la Conférence Balkanique.

Il félicite les groupes nationaux des six Etats participants pour l'esprit d'accord qui les anime et de leurs efforts féconds pour le rapprochement de leurs peuples.

Il considère que la conclusion d'un Pacte Balkanique d'amitié, d'arbitrage et de sécurité, constituerait une étape décisive pour l'affermissement de la paix et la constitution de l'Union Balkanique. »

Le Congrès a en outre délibéré sur le projet de convention élaboré par la commission préparatoire du désarmement.

La grande majorité des membres du congrès se sont déclarés en faveur du désarmement total. Mais, tenant compte de la réalité, ils ont jugé que le désarmement total est impossible tant que la sécurité des Etats ne sera pas assurée au moyen de garanties mutuelles qui seront soutenues par l'existence d'une force internationale préposée à la surveillance de l'ordre public.

Le Congrès a demandé la réduction de 50% au moins des dépenses militaires, la suppression du commerce privé des armes, et l'établissement de l'égalité au point de vue des armements entre les puissances victorieuses et vaincues. Le Congrès a finalement décidé d'organiser dans tous les pays de grandes réunions en faveur du désarmement.

Il convient de noter ceci à propos de la nécessité de créer une force internationale de police pour la sauvegarde de la paix et à propos des garanties mutuelles de sécurité qui sont pour la France la condition préalable du désarmement. Les délégués grecs ont reconnu cette nécessité, ainsi que la plupart des délégués allemands et la plupart des membres du congrès. Mais tous les autres ont été, en majorité, d'avis contraire.

Le Congrès a émis le vœu d'une union douanière entre Etats européens ou, du moins l'abaissement des barrières douanières.

Enfin, relativement à la révision des traités, le congrès l'admet à condition qu'elle soit réalisée conformément à l'article 19 du Pacte de la Société des Nations.

Pendant son séjour à Bruxelles M. A. Papanastasiou a été reçu en audience par le Souverain et a eu l'occasion de s'entretenir avec MM. Ranquin, président du Conseil, Van der Velde, président de la II^e Internationale et Jaspar, ministre et ancien président du Conseil. S. M. le roi Albert et les hommes d'Etat Belges ont témoigné un très vif intérêt pour tout ce qui concerne le mouvement de rapprochement des peuples balkaniques et ont exprimé leur joie pour la contribution de la Grèce à l'idée de l'entente pacifique des peuples.

GRÈCE

Pour améliorer les communications télégraphiques avec les pays balkaniques

La Direction Générale des P. T. T. a adressé aux Directions des P. T. T. de Turquie et de Bulgarie une lettre proposant le remplacement à bref délai des appareils de télégraphe Hughes actuellement en usage dans les communications télégraphiques avec ces pays, leur fonctionnement étant défectueux et ne permettant pas non plus le contact direct entre les trois capitales.

La Direction des P. T. T. propose l'adoption du système Baudot qui permettra d'établir la communication directe entre Athènes, Constantinople et Sofia et rendra en outre possible la communication directe avec Bucarest.

La Direction Générale des P. T. T. hellénique a de même adressé à la Direction Turque une lettre par laquelle, constatant que le tarif télégraphique entre les deux pays est très élevé et empêche le développement des échanges télégraphiques, elle propose sa réduction de moitié.

Au Ministère de l'Economie Nationale

Le ministère de l'Economie nationale a adressé aux Chambres de Commerce, d'Industrie et professionnelles, à l'Union des Banques, aux Offices de protection du tabac, au Comptoir Central du Raisin de Corinthe et autres organisations économiques une lettre leur recommandant de répondre dans le plus bref délai au questionnaire élaboré par le groupe hellénique pour la Conférence Balkanique, quant aux moyens d'améliorer et de fortifier les rapports entre les pays balkaniques.

On sait que cette proposition avait été formulée par le conseil de la 1^{re} Conférence Balkanique. Les réponses des divers organismes seront formulées en memorandum et elles seront examinées à la prochaine Conférence Balkanique qui se réunira à Constantinople.

Le ministère de l'Economie nationale souligne à ce propos l'importance de cette enquête et il recommande que les réponses des organismes soient envoyées avant la fin du mois d'août, afin qu'elles puissent être imprimées dans le courant du mois de septembre.

ROUMANIE

La Roumanie et la Convention postale interbalkanique.

Selon une communication parue dans la presse roumaine, le Gouvernement roumain, prenant en

considération la résolution y relative de la 1ère Conférence Balkanique, vient de se prononcer en faveur de la conclusion d'une convention postale interbalkanique et a chargé M. Valcovici, ministre des Communications, a procéder aux démarches nécessaires.

TURQUIE

Timbre de la Conférence Balkanique

Une somme spéciale a été affectée à l'émission de timbres-poste qui circuleront pendant la durée de la deuxième Conférence Balkanique qui se réunira à Constantinople au mois d'Octobre prochain.

(*Messenger d'Athènes*)

La date de la 2^e Conférence Balkanique.

La Présidence de la 2^e Conférence Balkanique a fait savoir aux groupes nationaux des six pays que la date de la 2^e Conférence Balkanique, qui, comme on sait, se réunira à Stamboul, a été portée au 11 octobre, pour éviter la coïncidence de ses travaux avec ceux de la Conférence interparlementaire, qui se réunira à Bucarest au commencement du mois d'octobre.

BIBLIOGRAPHIE

Journaux et Revues

Carnegie Endowment for International Peace: Year Book 1930. Washington. Ce volume, excellemment présenté et orné de plusieurs portraits et illustrations, contient un exposé circonstancié de l'activité déployée par l'Istitut Carnegie pour la Paix Internationale, tant en Amérique qu'en Europe. On y trouve, à la fin, une liste des publications faites par cet Institut et qui, à elles seules, formeraient une petite bibliothèque.

L'Allemagne et les Démocraties occidentales, les conditions générales des relations franco-allemandes, par Edmond Vermeil, professeur à l'Université de Strasbourg. Publié par le Centre Européen de la Dotation Carnegie pour la Paix Internationale.

Ce livre de 74 pages reproduit le texte de trois conférences faites par l'auteur au Centre européen de la Dotation Carnegie sur les relations franco-allemandes intellectuelles dans le passé, sur l'Allemagne et les Démocraties occidentales et sur le problème présent des relations franco-allemandes.

I Siziitisi. Revue bi-mensuelle, Athènes 8 Juillet 1931.

Bulletin des Chambres bulgares de Commerce et d'Industrie. Revue mensuelle Sofia. Juin 1931.

Die Warenausfuhr Bulgariens und ihre Organisation, seit dem Jahre 1900. Inaugural Dissertation, zur Erlangung der Staatswissenschaftlichen Doktorwürde der Hohen Philosophischen Fakultät der Universität Leipzig, von Milka Dejanowa (Herman Pohle, Sofia 1930)

L'Europe du Sud-Est, revue mensuelle. N° 1, Juillet 1931. Paris. Voici le programme de cette nouvelle revue, tel qu'il est exposé dans son éditorial du premier cahier :

«Présenter une étude aussi complète que possible des problèmes du Sud Est européen, appuyer cette étude par une documentation précise, par une information impartiale, établir enfin un contact réel, agissant, entre cette partie de l'Europe, très peu connue et entre l'Occident européen où se décident les destinées de notre continent... Aussi bien l'actualité politique, économique, littéraire sera discutée dans nos colonnes avec toute l'attention qu'elle mérite».

«*Konferencja Balkanska*», par Henryk Batowski. Warsowie 1931.— Brochure de 16 pages consacrée à la genèse et à l'action de la 1ère Conférence Balkanique.

Balkan Markt. Revue mensuelle de langue allemande. Juillet 1931. Sofia. Nous y lisons un excellent article sur l'Albanie moderne.

Un nouvel annuaire international. Un nouvel annuaire international sur les questions du travail vient de paraître. Cette contribution utile aux annuaires qui paraissent est due au Bureau international du Travail.

L'Année sociale donnera chaque année un résumé des dispositions principales qui ont été prises dans tous les pays pour assurer la protection de l'ouvrier, telles que les assurances sociales, les lois sur les fabriques, les règlements sur les conditions du travail, etc. L'annuaire social donnera également une description de l'activité de l'Organisation internationale du Travail pendant l'année en question et de ses relations avec les institutions internationales, les organisations ouvrières et patronales, etc.

Combien y avait-il de chômeurs en 1930, et combien d'ouvriers étaient assurés contre le chômage? Quels progrès l'assurance-maladie, l'assurance-vieillesse et les autres formes d'assurances sociales ont-elles faits dans le monde? Qu'a-t-on fait pour prévenir les maladies professionnelles? Quelles mesures ont été prises tendant à améliorer les conditions de travail des

marins, des travailleurs intellectuels de tous genres, des indigènes et des autres catégories spéciales de travailleurs? Combien y a-t-il d'ouvriers syndiqués dans le monde? Combien d'entre eux sont sujets à des conventions collectives du travail?

L'Année sociale répondra à toutes ces questions et à bien d'autres encore; c'est l'unique annuaire sur des questions de ce genre. C'est une source de renseignements sûrs provenant de tous les pays du monde.

La Neue Zürcher Zeitung publie une étude de M. Adolf Keller sur le problème social dans les Balkans.

L'auteur constate que la gêne pécuniaire a une influence funeste sur l'œuvre scolaire. L'entretien des écoles est impossible en Transylvanie. En Roumanie la classe des nobles Hongrois est tombée dans une extrême misère.

La réforme agraire sans une éducation sociale n'a pas amené l'amélioration sociale escomptée mais a fait au contraire des victimes même parmi les couches inférieures des petits paysans.

Le prolétariat des paysans et des manœuvres qui augmente sans cesse, notamment en Bulgarie, devient une dangereuse matière inflammable pour l'incendie bolcheviste.

L'auteur estime que le problème social a commencé à intéresser grandement aussi l'Eglise.

Cependant plus grande question sociale dans les Balkans est et demeure le problème des réfugiés. La Grèce l'a presque résolu, tandis qu'il reste insoluble dans les autres Pays balkaniques. Et le généreux acte international qui mettra terme à la misère des réfugiés ne s'est pas encore manifesté.

O Agonas tis Ginekas (La lutte de la femme). Organe bi-mensuel de la ligue hellénique pour les droits des femmes. Athènes Juin 1931.

Le «Jugoslovenski Lloyd», de Zagreb, organe des milieux économiques croates, publie une étude sur le développement de l'industrie dans les Balkans, dont nous donnons les passages essentiels :

«Depuis la guerre, on remarque en Yougoslavie, en Grèce et en Bulgarie un développement rapide de l'industrie textile. Dans la plupart de ces pays, les marchés intérieurs font de plus en plus appel à l'industrie nationale. En outre, on remarque que l'industrie textile étrangère s'efforce de s'installer dans les pays balkaniques. De nombreuses entreprises ont transporté leurs usines de Tchécoslovaquie en Roumanie et en

Yougoslavie. Le développement de l'industrie textile est accompagné d'une sérieuse propagande incitant la population à acheter seulement les produits de l'industrie nationale.

Le développement des autres branches de l'industrie est tout aussi frappant; tel est le cas de l'industrie du ciment en Yougoslavie, de la céramique en Grèce, du sucre et du bois, ainsi que de l'industrie extractive dans tous les Etats balkaniques.

Les pays industriels perdent ainsi des consommateurs. Dans les Balkans, de nouveaux marchés sont créés, pouvant absorber de grandes quantités de produits.

Le capital occidental est engagé très sérieusement dans les Etats balkaniques où il est investi dans l'industrie et les banques. L'industrie qui traite les matières premières produites dans le pays a toujours de grandes possibilités d'extension, d'autant plus que le marché intérieur des Etats balkaniques est en mesure de se développer encore considérablement.

Les capitaux français, anglais, italiens et aussi ces derniers temps le capital américain, trouvent dans les Etats balkaniques des occasions de placement différentes. Tant que les capitaux américains et italiens sont purement industriels et investis dans l'industrie locale, le capital anglais s'intéresse aussi aux opérations bancaires et au commerce, s'efforçant d'étendre les relations commerciales entre l'Angleterre et les Etats balkaniques. Le capital français est presque exclusivement placé dans les banques et son premier et peut-être unique devoir est de renforcer la position de la France comme pays exportateur dans les Balkans.

Le développement de l'industrie dans les Etats balkaniques a entraîné un changement dans leur politique extérieure. Bien que ces Etats restent tout d'abord des Etats essentiellement agricoles, leur politique commerciale tend cependant à protéger leur industrie naissante.

Cette politique de protectionisme industriel a rendu les relations commerciales entre les Etats balkaniques et les Etats industriels de l'Europe Occidentale très difficiles. La Tchécoslovaquie surtout, exportant ses produits industriels, et, par conséquent, très intéressée aux marchés balkaniques, a souffert de cette nouvelle orientation dans la politique économique des Etats balkaniques.

La crise générale actuelle a provoqué également des changements sensibles dans l'orientation des courants commerciaux des Etats balkaniques qui sont tout d'abord des Etats agricoles

et par conséquent intéressés en premier lieu au placement des produits du sol.

Les conférences de Varsovie, Bucarest, Simia etc. ont montré que, malgré tout leur désir de créer une industrie nationale, l'agriculture occupé toujours la première place dans les Etats de la Peninsule».

«*La Bulgarie*» quotidien de Sofia, rendant compte d'un article publié dans la Revue Bleue par M. N. Politis, l'éminent ministre de Grèce à Paris, sur «la souveraineté des Etats et l'Union Européenne» conclut en ces termes, sous la signature de M. N. D. Michev :

«Il est incontestable que les faits doivent préparer les lois et les fonctions des organes, et qu'avant de s'occuper d'organes et de Pactes rêvés, les droits reconnus par les Traités de Paix aux minorités ethniques, l'égalité dans le désarmement, l'assainissement des relations politiques et économiques, en un mot, les faits doivent préparer les lois et les fonctions des organes, ainsi que la signature de Pactes.

Ce serait de l'intérêt de la Confédération balkanique que la presse grecque au lieu de chercher à envenimer les relations empoisonnées par dix siècles de malentendus entre peuples balkaniques, méditât profondément les paroles de leur bien éminent compatriote, à la grande reconnaissance de tous les amis d'une Confédération Balkanique».

Errata.

Nous prions nos lecteurs qui conservent la série de notre revue de vouloir bien procéder sur leur exemplaire à une interversion de lignes, pour restituer au texte son sens complet. Il s'agit du discours prononcé à Tirana par Mehmet bey Konitsa, président du groupe national albanais, à l'occasion de la Semaine Balkanique. A la page 37 de notre cahier N° 8, 2° col., la deuxième ligne renversée devra être placée comme 3° ligne de la p. 38. La phrase ainsi reconstituée est la suivante : «Nous avons cependant intérêt à établir des relations cordiales avec nos voisins du Sud, mais les minorités, surtout les minorités albanaises en Grèce, en étaient un empêchement».

Conformément à l'usage, les cahiers des mois de juillet et d'août paraissent réunis.

Notre Revue est en vente :

A ATHENES :

Librairie Elefthéroudakis

Place de la Constitution

Librairie Kauffmann

Rue du Stade 28
(dans le passage)

Librairie Vaphiadis

Rue du Stade N° 30

Librairie Depastas

Rue Voucourestiou N° 2

A TIRANA

Librairie Lumo Skendo

A SOFIA

Librairie Française

6 Boulevard Tzar Osvoboditel

A BELGRAD

Librairie française

Rue du Prince Michel 19/22

A STAMBOUL

La Grande Librairie Mondiale

Beyoglu 469

AU CAIRE

Librairie Avatis-Feggula

A ALEXANDRIE

Librairie Sp. Grivas

Boulevard Saad Zagloul 11

A BUCAREST

Librairie Alcalay

Calea Victoriei

Libraria Pavel Suru

Calea Victoriei